



MUNICIPALITE DE LONAY

RAPPORT DE GESTION 2015



Municipalité in corpore

Lonay, le 10 mai 2016

Préavis no 6/2016

RAPPORT DE LA MUNICIPALITE DE LONAY AU CONSEIL COMMUNAL SUR LA GESTION DE L'ANNEE 2015

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux articles 3 et 93c de la loi du 28 février 1956 sur les communes, à l'article 34 du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes et à l'article 92 du règlement du Conseil Communal de Lonay du 28 octobre 2014, la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport de gestion de l'année 2015.

Les comptes, accompagnés des commentaires de la Municipalité sont déposés séparément.

Table des matières

Conseil Communal	7
Composition.....	7
Bureau.....	7
Membres.....	7
Suppléants	8
Commissions.....	8
Mutations	8
Séances	8
Séance du 27 janvier 2015.....	8
Séance du 24 mars 2015.....	8
Séance du 23 juin 2015.....	9
Séance du 27 octobre 2015	9
Séance du 8 décembre 2015.....	9
Votations.....	9
8 mars 2015, votations fédérales	9
14 juin 2015, votations fédérales	10
Municipalité.....	11
Répartition des dicastères	11
Activités	11
Objectifs 2011 – 2016.....	12
Section I : Administration générale - Finances - Sociétés locales - Affaires militaires, économie de guerre - Aménagement du territoire, urbanisme - PCi Comité directeur	13
Appréciation générale	13
Principaux dossiers traités.....	13
Ressources humaines	13
Personnel de la voirie	13
Personnel de la cantine scolaire	14
Personnel administratif	14
Formation continue	14
Santé & Sécurité au travail	14
Administration générale.....	14
Population.....	15
Jubilaires / centenaires.....	15
Naissances.....	15

Décès.....	15
Évolution de la population.....	16
Naturalisations.....	16
AG Flexi ou cartes journalières CFF	16
Patentes, licences et denrées alimentaires	17
Finances	17
Sociétés locales.....	17
Les manifestations spéciales en 2015.....	17
La Fête des Rois	17
L'Abbaye	17
Le 1er août.....	17
Aménagement du territoire.....	17
Section II : Ecoles - Œuvres sociales - Eclairage public - Eglises & cultes	19
Appréciation générale	19
Principaux dossiers traités	19
Ecoles.....	19
Bureau de l'Entente	19
Conseil d'établissement.....	19
Collège des Combes.....	20
Collège des Pressoirs	20
Enclassement (situation au 1 ^{er} octobre 2015).....	20
Transports scolaires.....	20
Réorganisation scolaire.....	21
Autres prestations	21
Cantine scolaire	21
Œuvres sociales	21
Agence communale d'assurances sociales.....	21
Office communal du travail et du chômage	21
ARASMAC, Association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne-Cossonay	22
UAPE, unité d'accueil pour écoliers.....	22
Centres de Jeunesse et Culture	22
Jardin Enchanté.....	23
Eclairage public	23
Eglises & Cultes	24
Paroisse protestante.....	24
Paroisse catholique.....	25

Section III : Bâtiments - Voirie - Domaines - Forêts - Parcs, promenades & fontaines - Terrains de sports - Cimetière - Déchèterie.....	26
Appréciation générale	26
Principaux dossiers traités	26
Bâtiments.....	26
Maison de commune	26
Maison des Pressoirs	26
Centre sportif – zone du Parc	26
Bâtiment de la voirie.....	27
Immeubles de rendement	27
Bâtiments scolaires.....	28
Domaines.....	29
Vignes communales.....	29
Réserve naturelle du Bomelet	30
Forêts communales	30
Déchèterie	30
Déchèterie « En Chaumet ».....	30
Traitement des déchets.....	31
Valorsa	31
Tridel	32
Section IV : Police – Transports publics – Service du feu – Informatique – Police des constructions, salubrité & retrait des clôtures.....	35
Appréciation générale	35
Principaux dossiers traités.....	35
Transports publics.....	35
Statistiques de l'évolution de la fréquentation des lignes 702 et 705	36
Police.....	36
Vandalisme	36
Répartition des coûts de la sécurité	37
Police-population.....	37
Criminalité.....	37
Commission de police.....	38
Chiens	38
Service du feu	38
SIS Morget.....	38
Police des constructions	41

Divers	41
Informatique	41
Section V : Routes et signalisation – Canalisations – Epuration – PCI	42
Appréciation générale	42
Principaux dossiers traités	42
Routes & épuration.....	42
Route cantonale 80.....	42
Quartier Abbesses-Montaux.....	42
Giratoire de la Gracieuse – Avenue de Morges	43
Chemin des Vignes.....	43
Entretien courant.....	43
Canalisations & épuration	43
Mise en conformité des installations privées.....	43
ERM.....	44
Protection civile District de Morges	47
Objectifs 2015	47
Effectifs & interventions	47
Objectifs 2016.....	47
Conclusions générales	48
Décisions	48

Conseil Communal

Composition

Bureau

Président	M. Philippe FREY
Vice-Président	Mme Alessandra DUCRET
Scrutateurs	Mme Elisabeth MOREROD et M. Marc SCHMIDT
Scrutateurs-suppléants	Mme Laurence SANSON et M. Georges DURAND
Secrétaire	Mme Anne GUILLIN

Membres

Monsieur AEBERHARD Basile	Monsieur GIEZENDANNER Luc
Monsieur BARDELLONI Michel	Madame GLOOR Heidi
Monsieur BERGIEN Charles	Madame GUILLIN Anne
Madame BISCHOFF Anne-France	Madame JERMINI Mégane
Monsieur BONZON François	Monsieur MAILLARD Jean-Philippe
Monsieur BORBOEN Michel	Madame MATHEY Sonia
Madame BROCQUEVILLE DIAW Ruth	Madame MOREROD Elisabeth
Monsieur CAMPICHE Philippe	Madame NAVARRO CORREA Sabine
Monsieur CAPRE Charles	Monsieur NICATY Gérald
Monsieur CAPRE Raymond	Madame ORELLANA Delfina
Monsieur CONUS Christian	Monsieur PETRUZZIELLO Felice
Monsieur CONUS Michel	Monsieur PINAZZA Jean-Pierre
Monsieur CRUCHON Roger	Monsieur RIVA Fabio
Madame DAVID SCHMIDT Isabelle	Madame SANSON Laurence
Madame DERUNGS Laurence	Monsieur SAY Oleric
Monsieur DI SANTOLO Massimo	Monsieur SCHMIDT Marc
Madame DUCRET Alessandra	Monsieur SICKENBERG Michael
Monsieur DURAND Georges	Madame SORDET Maryline
Madame DUTOIT SCHEUNER Priska	Madame STUCKER Dominique
Monsieur FONTANA Michel	Monsieur THONNEY Bernard
Monsieur FREY Philippe	Monsieur VAN HERLE Jan Margriet
Monsieur FURER Yves	Monsieur VON ERLACH Thibaud
Monsieur GALLAND Antoine	Madame ZHANG WANNAN Yan
Monsieur GASSER Steve	Monsieur ZUTTER Jean-Pierre
Madame GEVISIER Anne-Sylvie	

Suppléants

Madame MIGLIARESE Sara

Commissions

Commission de gestion (en charge de l'exercice 2015) : Isabelle DAVID SCHMIDT, Mégane JERMINI, Elisabeth MOREROD, Laurence SANSON, Sabine NAVARRO CORREA François BONZON, Michel BORBOEN.

Commission des finances (en charge de l'exercice 2015) : Anne-France BISCHOFF, Laurence DERUNGS, Sonia MATHEY, Michel BARDELLONI, Michel FONTANA, Steven GASSER, Felice PETRUZZIELLO.

Commission de recours en matière d'impôts communaux : Christian CONUS, Roger CRUCHON, Massimo DI SANTOLO, Yves FURER, Gérald NICATY, Marc SCHMIDT, Bernard THONNEY.

Commission d'urbanisme : Laurence DERUNGS, Mégane JERMINI, Heidi GLOOR, Déléphina ORELLANA, Raymond CAPRE, Luc GIEZENDANNER, Oleric SAY.

Commission des pétitions : Alessandra DUCRET, Yann ZHANG WANNAZ, Antoine GALLAND, Fabio RIVA, Marc SCHMIDT.

Mutations

Démission de Mmes Florence Bougea, Nathalie Epiney, Cindy Monneron, Valérie Kaldenrieder et décès de M. Jean-François Croisier.

Séances

Séance du 27 janvier 2015

Préavis N° 07/2014 – Modification du règlement sur le plan général d'affectation (PGA) du 10.04.2001 et modification du règlement du plan de quartier (PQ) « Vigny » du 16.08.1995 et de son addenda du 31.05.2000

Préavis N° 10/2014 – Demande de crédit d'étude de CHF 300'000.00 TTC pour le réaménagement des installations de la zone de sports

Séance du 24 mars 2015

Préavis N° 01/2015 – Plan de quartier « La Gracieuse Sud »

Préavis N° 02/2015 – Demande de crédit de CHF 1'010'000.00 pour l'aménagement d'un giratoire au carrefour de la Gracieuse

Séance du 23 juin 2015

- Préavis N° 04/2015 – Demande de crédit de CHF 237'000.00 pour la mise en séparatif du Ch. de Vaney
- Préavis N° 07/2015 – Rapport de la commission de gestion pour l'année 2014
- Préavis N° 08/2015 – Comptes 2014

Séance du 27 octobre 2015

- Préavis N° 06/2015 – Demande d'adoption d'un nouveau règlement communal sur les émoluments administratifs concernant la police des constructions
- Préavis N° 09/2015 – Arrêté d'imposition pour l'année 2016

Séance du 8 décembre 2015

- Préavis N° 10/2015 – Budget 2016
- Préavis N° 11/2015 – Demande d'un crédit d'étude complémentaire de fr. 155'000.- TTC pour le réaménagement des installations de la zone de sports

Votations

8 mars 2015, votations fédérales

- Initiative populaire « Aider les familles ! Pour des allocations pour enfant et des allocations de formation professionnelle exonérées de l'impôt ? »

 **oui** : 24.6% non : 75.4% Participation : 42.07%

 **oui** : 25.68% non : 74.32% Participation : 45.23%

 **oui** : 28.8% non : 71.2% Participation : 49.24%

- Initiative populaire « Remplacer la taxe sur la valeur ajoutée par une taxe sur l'énergie ? »

 **oui** : 8% non : 92% Participation : 42.06%

 **oui** : 5.68% non : 94.32% Participation : 45.20%

 **oui** : 4.60% non : 95.40% Participation : 49.24%

14 juin 2015, votations fédérales

- Arrêté fédéral concernant la modification de l'article constitutionnel relatif à la procréation médicalement assistée et au génie génétique dans le domaine humain (diagnostic préimplantatoire)

	oui : 61.9%	non : 38.1%	Participation : 43.51%
	oui : 84.84%	non : 15.16%	Participation : 44.41 %
	oui : 87.08%	non : 12.92%	Participation : 47.89%

Initiative populaire "Initiative sur les bourses d'études"

	oui : 27.5%	non : 72.5%	Participation : 43.45%
	oui : 37.98%	non : 62.02%	Participation : 44.38%
	oui : 35.02%	non : 64.98%	Participation : 47.89 %

Initiative populaire "Imposer les successions de plusieurs millions pour financer notre AVS (Réforme de la fiscalité successorale)"

	oui : 29.0%	non : 71.0%	Participation : 43.71%
	oui : 28.34%	non : 71.66%	Participation : 44.44%
	oui : 22.77%	non : 77.23%	Participation : 47.89%

Modification de la loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV)

	oui : 50.1%	non : 49.9%	Participation : 43.65%
	oui : 62.49%	non : 37.51%	Participation : 44.43%
	oui : 59.12%	non : 40.88%	Participation : 47.82%

Municipalité

Répartition des dicastères

Philippe Guillemin, syndic

(remplaçant : Mme I. Agassiz)

Administration générale - Finances - Sociétés locales - Affaires militaires, économie de guerre - Aménagement du territoire, urbanisme - PCi Comité directeur

Irène Agassiz, conseillère municipale

(remplaçant : M. Y. Borremans)

Ecoles - Œuvres sociales - Eclairage public - Eglises & cultes

Yves Borremans, conseiller municipal

(remplaçant : M. P. Guillemin)

Police - Transports publics - Service du feu - Informatique - Police des constructions, salubrité & retrait des clôtures

Jean-Charles Détraz, conseiller municipal

(remplaçant : M. F. Gabriel)

Canalisations - Epuration - Routes & signalisation - PCi délégué

Frédéric Gabriel, conseiller municipal

(remplaçant : M. J.-C. Détraz)

Bâtiments - Voirie - Domaines - Forêts - Parcs, promenades & fontaines - Terrains de sports - Cimetière - Déchèterie

Vice-Syndicature :	M. Frédéric Gabriel	01.07.2011/ 30.06.2012
	Mme Irène Agassiz	01.07.2012/ 30.06.2013
	M. Jean-Charles Détraz	01.07.2013/ 30.06.2014
	M. Yves Borremans	01.07.2014/ 30.06.2015
	M. Frédéric Gabriel	01.07.2015/ 30.06.2016

Activités

La Municipalité s'est réunie à 43 reprises en 2015 (idem en 2014) en salle de Municipalité.

Elle a présenté 11 préavis à votre conseil qui lui a accordé des crédits pour un montant total de fr. 1'7020'000.-.

Objectifs 2011 – 2016

Maîtrise des finances communales

Compte tenu des contraintes imposées par le Canton et au vu des résultats de l'exercice 2015, cet objectif peut être considéré comme partiellement atteint à ce jour.

Acquisition de patrimoine

Des pourparlers avec certains propriétaires sont toujours en cours et un résultat est espéré pour 2016.

Poursuite de la mise en conformité de notre réseau de canalisations EC/EU

A ce jour, le 85% des canalisations de la commune est en séparatifs. Un chantier important demeure : celui de la mise en conformité du quartier situé entre l'avenue de Morges et l'autoroute.

Révision de notre PGA et de son règlement, en concordance avec la région et le canton

Chantier non entamé, toujours en raison des retards pris au niveau de la région et du canton. Prévu pour 2016.

Amélioration de notre réseau routier

Chantier en cours, notamment grâce au vote du préavis N° 8/2013 qui a permis le début des travaux d'aménagements routiers dans le secteur Abbesses-Montaux, ainsi que le préavis N° 2/2015 octroyant un crédit de fr. 1'010'000.- pour l'aménagement d'un giratoire au carrefour de la Gracieuse.

Optimalisation du développement des transports publics

Les cinq abris-bus ont été construits.

Renforcement de l'esprit de service du personnel communal envers la population et la clientèle

Les changements intervenus au sein du personnel communal contribuent à améliorer l'esprit de service qui fait partie des critères principaux de sélection des candidats à un poste au sein de la Commune.

Promotion de la formation professionnelle, de la santé et de la sécurité au travail

Chantier en cours de manière permanente ; un plan de formation a été mis en place pour une collaboratrice sur plusieurs années.

S'agissant de la santé & sécurité au travail, un bilan a été établi par une ingénieure de la sécurité en 2015. Un concept précis sera défini sur cette base et déployé en 2016.

Développement de la politique d'information et de communication

Chantier en cours de manière permanente.

Création d'une UAPE

Etude menée en fin d'année 2015 par un bureau d'architectes. Présentation du préavis en 2016 pour une réalisation prévue en 2017-2018.

Participation active aux processus visant à intensifier les collaborations intercommunales

Chantier à l'étude dans certains domaines.

Mise en valeur du patrimoine communal

Chantier en cours de manière permanente, puisque des travaux de maintenance sont réalisés sur l'ensemble des bâtiments communaux, qu'un entretien régulier est assuré à leurs abords et que des travaux d'entretien sont régulièrement effectués sur les terrains et parcelles communales.

Gestion des déchets

Chantier terminé avec l'intercommunalité effective au 1^{er} mars 2014.

Amélioration et développement des installations sportives au Parc des Sports

Chantier en cours. L'étude préliminaire de 2014 a été complétée par une étude plus approfondie en 2015. Si le projet final est accepté, les travaux pourraient débiter dans le courant de l'été 2016.

Section I : Administration générale - Finances - Sociétés locales - Affaires militaires, économie de guerre - Aménagement du territoire, urbanisme - PCi Comité directeur

M. Philippe Guillemain

Appréciation générale

L'aménagement du territoire reste une préoccupation constante, plusieurs projets de constructions et/ou plans de quartiers étant en cours d'élaboration.

Le renouvellement des autorités communales en 2016 représente lui aussi un défi intéressant et offre de nouvelles perspectives d'avenir.

Le préavis pour l'adoption d'un nouveau règlement sur le personnel communal est reporté à fin 2016.

La sortie annuelle du personnel communal s'est déroulée en terres genevoises, avec notamment la découverte en bateau des rives sauvages du Rhône.

La soirée de fin d'année s'est tenue le 11 décembre 2015. Toujours très appréciée, cette soirée a été animée cette année par la dynamique compagnie de danse hip hop « Intox ».

La visite préfectorale s'est quant à elle déroulée en décembre et a permis à Mme Arn de relever la bonne tenue des dossiers de l'administration communale. Elle a formulé quelques requêtes de forme s'agissant de la tenue du registre des votations / élections qui ont été transmises au bureau du Conseil.

Principaux dossiers traités

2015 représente la dernière ligne droite avant la fin de la législature, laquelle coïncidera également avec l'accueil, par la Commune de Lonay, de l'Assemblée générale et journée de l'Union des Communes vaudoises. L'organisation de cette manifestation a demandé – et nécessitera encore en 2016 – l'engagement sans faille de l'ensemble du personnel communal, mais également de nombreux intervenants extérieurs et bénévoles.

La gestion des ressources humaines a également nécessité de l'énergie, notamment le recrutement (personnel encadrant pour la cantine, apprenti agent d'exploitation, agent d'exploitation). L'apprentie de commerce, en 3^{ème} année, terminera sa formation dans le courant de l'été 2016.

Ressources humaines

Des séances mensuelles de coordination ont été mises en place dans le but de gagner en cohésion et renforcer l'esprit d'équipe.

Personnel de la voirie

Suite au départ de M. Telesforo **Aurelio**, M. Gjoko **Kukeski** a été engagé en fin d'année, au terme d'une sélection portant sur plus de 200 candidats.

M. Florian **Pasquier** a terminé son apprentissage d'agent d'exploitation et obtenu son CFC. Engagé quelques mois en contrat de durée déterminée pour remplacer M. Aurelio, il a quitté la Commune à l'arrivée de M. Kukeski.

PERSPECTIVES D'ACTION

Règlement sur le personnel communal

Etude PPA Carouge

Agrandissement du Domaine de la Gracieuse

Recherche de nouveaux patrimoines

Suivi du développement du projet de contournement autoroutier

M. Yvan **Pittet** a débuté son apprentissage d'agent d'exploitation sur deux ans lui permettant d'obtenir une AFP (attestation fédérale de formation professionnelle).

Personnel de la cantine scolaire

Bien qu'il soit formellement engagé par la Commune de Prévèrenge, puisque dépendant de l'EPSP, un nouveau collaborateur a été sélectionné par la Commune de Lonay pour encadrer les enfants qui mangent à la cantine. M. Mohamed **Nadeem** vient ainsi renforcer le travail effectué par Mme Premila **Sotgia**.

Personnel administratif

Mme Chantal **Senerchia**, préposée au contrôle des habitants, a fêté ses 15 ans de service et Mme Viviane **Borboën**, boursière, ses 10 ans.

Mme Ophélie **Vogt** est entrée dans sa 3^{ème} et dernière année d'apprentissage.

Pour faire suite à l'acceptation du budget par le Conseil communal, en décembre 2015, un nouveau collaborateur administratif viendra renforcer l'équipe, dès l'été 2016. Le recrutement sera lancé au printemps 2016.

Dans l'intervalle, afin de tenir compte de l'augmentation de la masse de travail, mais également pour absorber une partie des tâches administratives liées à l'organisation de la Journée des Communes Vaudoises en juin 2016, deux collaboratrices extérieures seront mandatées en 2016. Un soutien sera également envisagé par le biais d'un PET (programme d'emploi temporaire), entièrement subventionné par l'assurance-chômage.

Formation continue

La formation est encouragée ; plusieurs collaborateurs ont suivi des cours ponctuels en 2015. Une collaboratrice bénéficie d'un plan de formation sur plusieurs années (convention de formation).

Santé & Sécurité au travail

Comme déjà évoqué ci-dessus, un bilan précis de la situation a été établi en août 2015. Cette étude fait suite à l'obligation, pour les entreprises employant plus de 5 personnes, d'appliquer les prescriptions MSST (système de sécurité dans les entreprises). Sur cette base, un concept, assorti de mesures, sera développé et mis en place en 2016.

Administration générale

L'administration communale (3,9 EPT + 1 apprentie) a effectué notamment les tâches suivantes :

- Enregistrement des habitants, nouveau-nés, divers statuts, actes mœurs, permis de séjour et cartes d'identité suisse (75 cartes délivrées en 2015, contre 119 en 2014).
- Accueil et central téléphonique, renseignements aux habitants, cartes CFF AG Flexi.
- Gestion des réservations : réservations et confirmations de réservations des locaux (Maison des Pressoirs, Halle de sports, Buvette sous la Halle), gestion clefs.
- Décomptes divers mensuels, recensements, rôle fiscal, rôle des chiens, statistiques SCRIS, etc.
- Affichage aux piliers publics : Avis d'enquête, avis de décès, directives cantonales, fédérales, élections, extraits de décisions du Conseil communal, etc.
- Etude, contrôle et préparation à la décision municipale des dossiers de constructions. Toutes les étapes dès le dépôt d'un éventuel avant-projet sont gérées par le service technique. A noter que le soutien d'un bureau spécialisé ou d'un avocat peut être requis dans les cas particuliers.
- Organisation et participation aux visites de la commission de salubrité, avec un membre de l'exécutif ainsi qu'un ingénieur.
- Procédés de réclames : calcul, réalisation, accord et facturation.

- Cadastre de Lonay, enregistrement des bases de parcelles, SIT - lecture et sortie de plans.
- Elaboration de l'arrêté d'imposition, du budget, des comptes, d'analyses financières, d'un plan d'investissement et du plafond d'endettement, gestion des emprunts et des assurances ;
- Rédaction et réalisation des préavis municipaux, règlements, conventions etc.
- Tenue et rédaction des procès-verbaux des séances.
- Suivi des dossiers de naturalisation.
- Tenue du procès-verbal et suivi des séances de Commission de police.
- Courriers propres à l'exécutif ainsi que de tous les secteurs, y compris archivage.
- Cimetière, gestion des inhumations : courant et mise à disposition de concession(s)
- Conception, élaboration, réalisation et mise à jour des outils de communication :
 - o Lon'Info (3 parutions en avril, septembre et décembre)
 - o Site Internet www.lonay.ch
- Relations avec le Conseil communal : Soutien logistique pour les Commissions (Coges, Cofin, Commissions ad hoc et commission d'urbanisme).
- Soutien logistique au bureau électoral et de votations : infrastructures, informatique, etc.
- Gestion de l'ensemble du personnel communal (horaires, vacances, processus de recrutement, formation des apprentis, etc.).

En décembre 2015, un individu a réussi à tromper la vigilance du personnel pour dérober de l'argent dans la caisse. Une plainte pénale a été déposée, mais l'auteur reste non identifié à ce jour.

Depuis, la municipalité a pris des mesures sécuritaires. Le montant maximum en caisse a été revu à la baisse, le coffre reste en permanence fermé à clef et la porte d'entrée du 1^{er} étage reste verrouillée en tout temps.

Population

La Municipalité est heureuse de fêter ses jubilaires. Chacune des visites apporte son charme, son histoire, et c'est toujours un réel plaisir de rencontrer nos aînés.

Jubilaires / centenaires

10 nonagénaires (7 Dames et 3 Messieurs).

1 personne a fêté ses 100 ans le 11 décembre 2015, 1 autre ses 101 ans le 7 juillet 2015 et 1 autre ses 102 ans le 8 août 2015.

Naissances

18 bébés (idem en 2015) : 12 filles et 6 garçons sont nés à Lonay. Félicitations aux heureux parents !

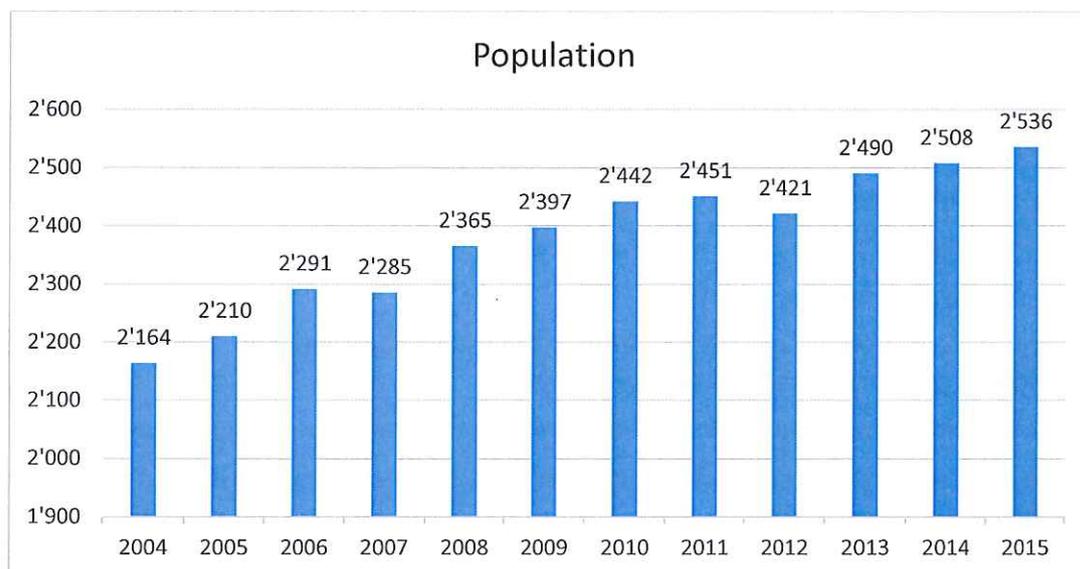
Décès

Lonay a eu le regret d'enregistrer 42 décès qui ont été traités comme suit :

- 35 incinérations dont 4 personnes qui reposent au Jardin du souvenir, 1 au columbarium et 5 en tombes cinéraires à Lonay. Les 25 autres personnes ont choisi de reposer à l'extérieur de notre commune ou dans leur famille ;
- 7 inhumations dont 5 au cimetière de Lonay et 2 personnes ont choisi de reposer à l'extérieur de la commune.

Certaines personnes âgées ont dû quitter Lonay pour des maisons de retraite et nous respectons leurs dernières volontés à savoir la mise en terre ou le dépôt des cendres au cimetière. Il est en effet important que ces personnes puissent reposer en paix. Le règlement du cimetière autorise également la "réservation" de concessions simples, doubles ou cinéraires et en fixe les conditions.

Évolution de la population



Au 31 décembre 2015, la Commune de Lonay comptait 2536 habitants, dont 573 étrangers. A noter que le 2500^{ème} habitant est une petite fille, née en décembre 2014, et donc nous avons fêté la naissance, en compagnie de ses parents, le lundi 23 mars 2015.

Naturalisations

Pour l'instant, en Suisse, il existe deux types de naturalisation, la troisième n'existant que dans le canton de Vaud :

- **Ordinaire** : la procédure se déroule au niveau communal, cantonal et fédéral. Le candidat fait l'objet d'un rapport de police et est auditionné par la Municipalité.
- **Facilitée fédérale** : la procédure se fait directement auprès de l'Office fédéral des Migrations, à Berne.
- **Facilitée cantonale** : la procédure administrative est simplifiée, sans audition ni rapport de police, le candidat remplit le questionnaire sur l'honneur, la Municipalité statue sur l'octroi de la bourgeoisie, sous réserve du droit de cité cantonal et de la délivrance de l'autorisation fédérale. Elle s'adresse aux :
 - o Jeunes de la 2^{ème} génération (art. 22 LDCV) (entre 14 et 24 ans révolus) ;
 - o Etrangers nés en Suisse (art. 25 LDCV) et y ayant résidé sans interruption.

Les démarches, documents et autres informations nécessaires, sont disponibles au Greffe communal. Afin de faciliter l'approche de nos institutions cantonales, voire fédérales, la Municipalité remet à chaque prétendant à la naturalisation outre « le pays où je vis », un nouveau fascicule intitulé « Histoire Suisse » illustré par Mix & Remix.

En 2015, 11 personnes ayant déposé leur dossier dans notre commune ont été naturalisées (contre 20 en 2014).

AG Flexi ou cartes journalières CFF

En 2015, 1095 cartes ont été vendues pour les trois abonnements auxquels la Commune a droit.

Actions de Noël du 8 décembre 2014 au 31 janvier 2015 et du 1^{er} décembre 2015 au 31 janvier 2016 : les cartes sont proposées à fr. 29.-/journée en lieu et place des fr. 39.-/journée habituels.

Le contrôle des disponibilités est toujours accessible en ligne à l'adresse www.lonay.ch. Celui-ci ne permet pas de réserver en ligne mais de s'assurer que l'une ou l'autre des cartes, selon le calendrier, peut être réservée auprès du Contrôle de l'habitant.

Patentes, licences et denrées alimentaires

L'eau de la piscine du Domaine de la Gracieuse est régulièrement analysée.

Il est procédé également à un rapport d'analyses chimiques et microbiologiques de la distribution publique d'eau potable sur le territoire de la Commune. Le prélèvement 2015 a eu lieu au robinet extérieur du bâtiment de la Voirie communale, au chemin de Carouge, le 1^{er} septembre 2015.

L'analyse microbiologique fait ressortir que l'eau potable de la Commune de Lonay est conforme aux prescriptions de l'Ordonnance fédérale sur l'hygiène des denrées alimentaires.

Finances

Le budget 2015 prévoyait un excédent de revenu de CHF 60'353.00. Nous bouclons les comptes avec un excédent de revenus de CHF 1'607'790.67. Ce résultat positif est dû en partie au décompte 2014 de la facture sociale et aux très bons résultats des MBC pour 2015.

La situation financière de la commune est toujours stable et positive malgré le financement de certains investissements par le ménage communal et sans recours à l'emprunt.

Par conséquent, aucune augmentation du taux d'imposition n'est envisagée.

Sociétés locales

La liste des sociétés locales est consultable sur le site Internet de la Commune à l'adresse : <http://www.lonay.ch/vie-pratique/societes-locales-lonay>.

Les manifestations spéciales en 2015

La Fête des Rois

Depuis 2009, la Municipalité organise chaque année la fête de l'Épiphanie sur la place devant le bâtiment de la Poste, rassemblant les familles autour du vin chaud et des gâteaux des Rois. Cette année encore le succès était au rendez-vous.

L'Abbaye

Les 4, 5 et 6 juillet 2015, sous une chaleur torride, s'est déroulée la fête de l'Abbaye. Elle a remporté un vif succès et notamment permis à M. Yves Borremans de se distinguer. Félicitations à tous les participants !

Le 1er août

Fête nationale pour la population lonaysanne, organisée par la Municipalité et la Jeunesse au Parc des sports, offrant un repas convivial.

Aménagement du territoire

Le projet de construction d'un établissement médico-social (EMS), de 68 logements protégés et de 2 commerces (alimentation et pharmacie) sur le terrain de la Gracieuse Sud a été mis à l'enquête fin 2015. La parcelle d'environ 13'000m² a été vendue par la Commune à la société Le Parc SA le 22 décembre 2015. Le permis de construire sera délivré début 2016 et la construction devrait démarrer en automne.



Les autres projets de PPA sont quant à eux freinés dans leur développement par la nouvelle Loi sur l'Aménagement du Territoire (LAT). Le plan directeur cantonal et la répartition du nombre d'habitants par Région rendent le potentiel de croissance des communes désormais limité.

Le principal plan de quartier sur lequel la Commune porte une attention particulière est le PPA « En Carouge », qui avance pas à pas, en collaboration avec le Canton, Région Morges et les propriétaires.

Le chantier 4 de Région Morges « Urbanisation et paysage » sera validé début 2016.

Section II : Ecoles - Œuvres sociales - Eclairage public - Eglises & cultes

Mme Irène Agassiz

Appréciation générale

Les écoles et principalement le domaine parascolaire restent des préoccupations importantes, en particulier l'organisation de la cantine.

Principaux dossiers traités

Les sujets suivants ont principalement été traités durant l'année :

- Suivi des **cantines scolaires**, formation et augmentation du personnel de la cantine, réflexion sur un système informatisé des présences à la cantine ;
- Réflexion sur la **réorganisation de l'EPSP**, évaluation des besoins en locaux scolaires pour les années à venir, possibilité de scinder en deux la direction des écoles (+ de 1400 élèves aujourd'hui) ;
- Suivi du dossier relatif à l'**UAPE** au collège des Pressoirs et à la salle Mignonne de la Maison des Pressoirs, en lien avec l'Office de l'accueil de jour des enfants (OAJE) ;
- Réflexion, début d'étude et comparatif sur le passage de l'**Entente scolaire** en une Association, en lien avec les municipalités concernées.

Ecoles

Bureau de l'Entente

Les principaux thèmes abordés durant l'année 2015 ont été :



collège Tribord

- Evaluation des besoins de locaux scolaires. Surélévation du collège Tribord à Préverenges. Etudes de faisabilité pour le rehaussement ou une extension des collèges de Lonay Combes, Echandens et Denges ;
- Réflexion au sujet d'un règlement commun sur l'aide communale accordée aux élèves ;
- Univers 1028 : questionnement sur la participation financière des communes de l'Entente scolaire.

PERSPECTIVES D'ACTION

Le développement des **infrastructures d'accueil pour écoliers** reste une préoccupation de la municipalité, tout comme **l'amélioration du fonctionnement de la cantine**. Un projet concret sera présenté au Conseil communal durant le premier trimestre 2016.

L'assainissement de l'éclairage public se poursuit jusqu'au bannissement total des ampoules au mercure sur l'entier du réseau (aujourd'hui, il reste principalement l'avenue de Morges).

Conseil d'établissement

Le Conseil d'établissement de l'EPSP (Etablissement primaire et secondaire de Préverenges), entité qui remplace les anciennes Commissions scolaires, s'est réuni à deux reprises, le 12 mars et le 28 octobre 2015. Ce conseil est composé à parts égales de représentants des autorités (un par commune, Mme Irène Agassiz est la déléguée de la Commune de Lonay), de membres du corps enseignant, de parents d'élèves et de représentants des milieux et organisations concernés par la vie de l'établissement.

Les principaux thèmes abordés durant l'année 2015 ont été :

- Horaires élargis pour la **bibliothèque** de Préverenges → ouverture pendant la pause de midi, permettant ainsi d'accueillir les enfants de la cantine ;
- Information s'agissant des besoins futurs en matière de **locaux scolaires** ;
- Information sur la rencontre du **Conseil des élèves**, leurs souhaits, le fonctionnement des écoles et d'une municipalité ;
- Information sur les **promotions**, la nuit des **apprentissages**, les **transports scolaires**, les **cantines** et la **prévention** en milieu scolaire.

Collège des Combes

Une baisse significative de la fréquentation de la bibliothèque scolaire, malgré une publicité active, est à nouveau constatée. Son avenir demeure pour l'heure incertain.

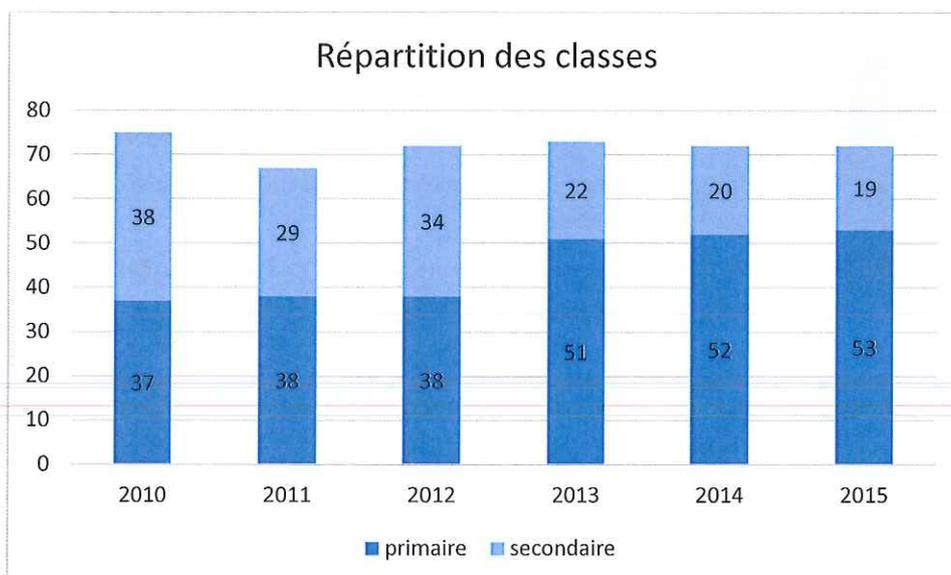
Collège des Pressoirs

En fin d'année, le système de sonnerie pour annoncer les périodes d'enseignement a été amélioré. Un nouveau beamer a également été installé afin de faciliter le travail d'une enseignante atteinte dans sa santé.

Enclassement (situation au 1^{er} octobre 2015)

Pour mémoire, le plan de formation harmonisé suite à l'entrée en vigueur d'HarmoS (Accord intercantonal sur l'harmonisation scolaire de la scolarité obligatoire) intègre les deux années enfantines (CIN) dans la scolarité obligatoire. De ce fait, nos élèves sont scolarisés jusqu'en 11^{ème} année, avec une nouvelle définition du primaire (de la 1^{ère} à la 8^{ème}) et du secondaire (de la 9^{ème} à la 11^{ème}).

1401 élèves en 2015 (1403 en 2014), soit 1011 en primaire et 390 en secondaire, répartis en 72 classes (53 P et 19 S)



Transports scolaires

Les MBC ont le mandant pour la période 2012 à 2015 pour le transport des élèves.

Les transports sont organisés de la manière suivante :

- Les élèves des classes de primaire (1^{ère} à 8^{ème}) sont déplacés d'un village à l'autre en bus scolaires, en fonction d'impératifs d'enclassement.
- Elèves du secondaire, regroupés sur les sites de Préverenges (9^{ème} à 11^{ème}) et à Lonay ou Préverenges (7^{ème} à 8^{ème}) utilisent les transports publics (lignes MBC 702 et 705). 86 enfants ont reçu un abonnement Mobilis 2 zones (30, 33) au prix de fr. 459.-.

Réorganisation scolaire

LEO (loi sur l'école obligatoire vaudoise) / PER (plan d'études romand)

Suite à leur introduction, leur mise en œuvre se poursuit. La première volée d'élèves ayant suivi tout le parcours de la LEO (le passage à deux voies au lieu de trois, avec des niveaux en français, maths et allemand, ainsi que des nombreuses options à choix) s'achèvera au printemps 2016. Un bilan sera établi ; ce sera l'occasion de faire le point de la situation.

Afin de répondre au questionnement des parents concernant la maîtrise de classes au secondaire en général et le passage d'un niveau ou d'une voie à l'autre, l'EPSP organise des séances d'information en début d'année scolaire.

Autres prestations

Depuis 2013, les leçons surveillées ont été reprises par l'EPSP.

Cantine scolaire

On constate une hausse de la fréquentation de la cantine par les enfants qui ont la possibilité de consommer un repas chaud ou d'amener un pic-nic, ou encore un plat à réchauffer au four à micro-ondes. Une cotisation annuelle par enfant se monte à fr. 30.- pour l'accès à la cantine et à fr. 10.- pour le repas chaud. Une centaine d'enfants fréquentent ce lieu qui est réservée aux 10-12 ans. Afin de renforcer l'équipe, un étudiant a été engagé à la rentrée scolaire d'août. Son rôle est principalement dédié à l'encadrement des enfants à l'extérieur de la cantine.

Œuvres sociales

Agence communale d'assurances sociales

L'ensemble des tâches de l'AVS / AI est délégué à l'agence régionale AVS, dont le bureau est situé à la route d'Yverdon 8, à Préverenges. Toutes les tâches (AVS/AI – APG – OCC) sont prises en charge contre rétribution par Mme Marazzi.

Office communal du travail et du chômage

L'office régional de placement ORP (Couvaloup 10, à Morges) gère la totalité du dossier y compris l'inscription. Seule une attestation de résidence est requise à l'administration communale. Elle est gratuite.

La loi sur l'ASV, se décline en 4 volets :

1. Prestations sociales
2. Prestations financières
3. Réinsertion
4. Prévention

ARASMAC, Association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne-Cossonay

L'ARASMAC est une association intercommunale pour l'action sociale regroupant les Communes du district de Morges. Elle gère le Centre Social Régional, les Agences d'Assurances Sociales et l'Accueil Familial de Jour, ainsi que le réseau AJEMA (réseau d'accueil de jour des enfants de la région Morges-Aubonne).

Cette association fonctionne selon la même composition qu'une Commune avec son exécutif (le Comité Directeur, CODIR) et son législatif (le Conseil intercommunal), composé d'un délégué municipal de chaque commune (Mme Irène Agassiz pour Lonay, suppléée par M. Yves Borremans). Le Conseil intercommunal accepte ou refuse l'augmentation des places d'accueil ainsi que l'ouverture de nouvelles structures. Un organisme indépendant a été mandaté pour analyser le fonctionnement de l'association et déterminer les raisons la forte augmentation des coûts engendrés. Une fois l'analyse terminée, un plan de développement a été validé par le Conseil intercommunal. Le groupe de travail a porté une attention toute particulière à la maîtrise des coûts en augmentant la participation des parents et en freinant le développement des structures.

Parallèlement, les statuts de l'ARASMAC ont été modifiés en 2015 sur des questions techniques liées à la composition du conseil intercommunal et à ses compétences, ainsi que sur la manière de voter. Les statuts modifiés, dans leur version définitive, seront soumis à l'approbation du Conseil communal durant le premier trimestre 2016

UAPE, unité d'accueil pour écoliers

La Fourmilière est une association indépendante chargée de gérer une UAPE dans la Commune de Lonay selon les normes édictées par le SPJ (Service de Protection de la Jeunesse) et en conformité avec les directives du réseau d'accueil de l'AJEMA, dont elle est membre depuis 2009. Sa directrice est Mme Cassatta.

La capacité d'accueil de l'UAPE reste inchangée en 2015. Suite aux différentes visites d'une représentante de l'OAJE, il est vivement recommandé de trouver des locaux plus grands et mieux adaptés. Pour l'instant, elle est de 48 places pour les repas de midi, réparties dans 2 lieux différents, une salle dans le collège des Pressoirs et la salle Mignonne dans la Maison des Pressoirs. La prise en charge a lieu aussi le mercredi matin avec une ouverture de 7h à 14h. Les autres jours, la structure garde les mêmes horaires d'ouverture, soit de 7h à 18h30. L'UAPE propose également une ouverture durant 3 semaines de vacances scolaires, sous la forme de centre aéré.

L'équipe de professionnels est au complet. Deux éducatrices sont en congé maternité et reprendront le travail courant 2016 (remplacées dans l'intervalle par du personnel qualifié).



Centres de Jeunesse et Culture

Lonay participe financièrement à certaines structures, soit Univers 1028 à Préverenges, Centre Couvaloup 12 à Morges, Passeport-Vacances et la ludothèque Toujou à Echandens.

- « 1028 Préverenges » est proposé par la Commune de Préverenges. S'agissant d'une contribution aux frais de fonctionnement à bien plaisir, hors frais liés au bâtiment, elle tient compte du nombre de jeunes de chaque commune qui fréquentent le centre.
- « Couvaloup 12 » est une association qui a pour but d'agir auprès des pré-adolescents et adolescents de moins de 18 ans, en particulier auprès de ceux liés à Morges et aux communes environnantes, étant précisé que la Commune de St-Prex s'est retirée en 2015. Lonay faisant partie de la zone 2 (0.3 km env.) paie fr. 3.90 par habitant.

- « Passeport-Vacances Morges et environs » bénéficie d'une convention de subventionnement conclue entre les 31 communes partenaires et l'Association. La convention a été renouvelée en 2012 jusqu'en 2016, aux mêmes conditions (subvention annuelle de fr. 75.- par enfant de 8 à 16 ans, domicilié sur le territoire et inscrit au passeport-vacances, forfait par enfant qui permet la rétribution des personnes effectuant des tâches administratives et qui couvre le tiers des frais d'organisation [coût des activités, transports, etc.]). C'est une association à but non lucratif qui offre, durant les vacances scolaires d'automne et pour un prix modique, l'accès à un riche programme de plus de 285 activités différentes, dont 28 nouvelles en 2015. 32 enfants de Lonay ont bénéficié de ce programme en octobre 2015. La participation reste inchangée par rapport à 2014. Depuis 2010, Pass'Avenir est proposé aux jeunes des 13 à 16 ans. Un lien direct avec le monde du travail sous forme de mini-stages dans les entreprises. A ce jour, 45 métiers sont proposés et chaque année, l'offre augmente.
- La Ludothèque Toujou est ouverte tous les mardis de 15h30 à 18h00 et, dès septembre, le premier samedi du mois de 10h à midi, sauf pendant les vacances scolaires, au nouveau collège d'Echandens. L'inscription est de fr. 10.- par enfant. Le matériel est en prêt, désormais durant 4 semaines, aux tarifs suivants :
 - o Fr. 1.- par jeu ;
 - o Fr. 2.- pour les déguisements ;
 - o Fr. 5.- pour la console Wii ou Game Cube.

Jardin Enchanté

Quant au Jardin Enchanté, l'OAJE a prolongé l'autorisation d'exploiter jusqu'au 30 juin 2020 suite à la reprise des activités par la nouvelle directrice, Mme Pauline Ryser, au 1^{er} juillet 2015. La Municipalité a également adapté le bail à loyer en conséquence.

Une baisse des tarifs a été annoncée pour 2016 afin de tenter d'accueillir davantage d'enfants.

Eclairage public



Depuis quelques années, la recherche systématique de l'efficacité énergétique et de la diminution de la pollution lumineuse lors de la rénovation de l'éclairage public se poursuit.

Dorénavant, nous payons l'électricité effectivement consommée sur tout l'éclairage public suite à la pose des compteurs sur l'ensemble du réseau. Une baisse significative de la consommation a été observée.

Un contrat avec l'entreprise Duvoisin - Groux SA assure l'entretien et les dépannages du réseau. Il est entré en vigueur le 1er janvier 2005 pour une durée minimale de 3 ans, renouvelable tacitement pour une nouvelle période de trois ans et ainsi de suite. Le coût de l'entretien et des interventions est en constante diminution en raison de la modernisation du réseau.

L'inventaire actuel, au 31 décembre 2015, comprend 413 points lumineux, dont 136 en garantie.

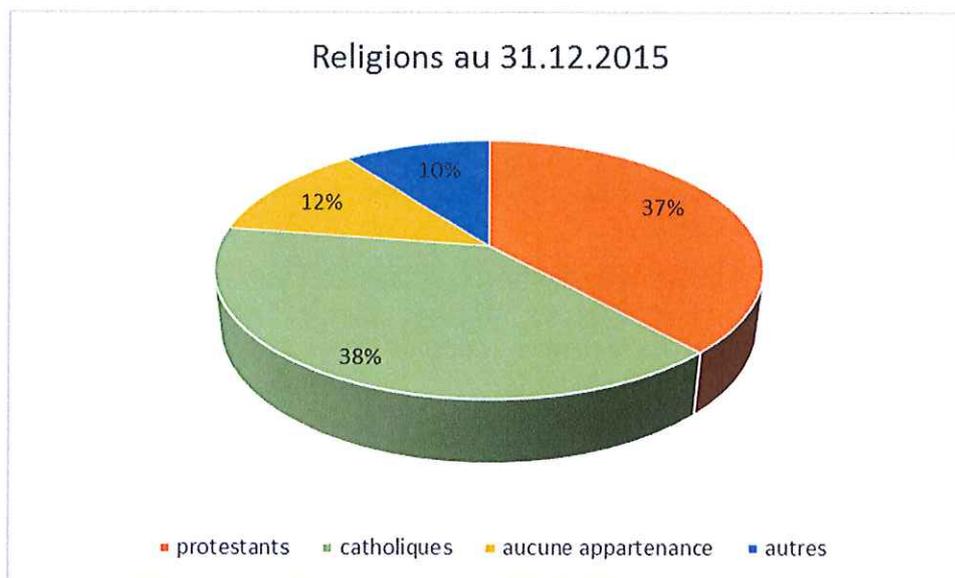
Conformément au budget, les travaux de remplacement s'effectuent régulièrement, comme suit durant l'année 2015 :

- Amélioration de l'éclairage des passages piétons (sous l'église, carrefour gare, route de Denges, avenue de Morges, routes des Pressoirs (2x), route d'Echandens).
- 2 mâts accidentés (chemin des Vignes et chemin du Parc).
- Vandalisme au chemin du Motty (Calla LED)
- Remplacement des ampoules LED aux feux du collège des Combes

Eglises & Cultes

En application de la loi du 9 janvier 2007 sur les relations entre l'Etat et les Eglises reconnues de droit public, une statistique annuelle est sortie par le bureau du Contrôle des habitants.

Elle fait état au 31 décembre 2015 de :



Paroisse protestante

La paroisse dénommée "Lonay-Préverenges-Vullierens" (correspondant aux 3 cures habitées de son périmètre) couvre les villages d'Aclens, Bremblens, Denges, Echandens, Lonay, Préverenges, Romanel-sur-Morges et Vullierens.

Les assemblées de paroisses se sont tenues le 15 mars à Aclens et le 18 novembre à Lonay.

Cette année, la balade découverte s'est déroulée à Echandens et Romanel ; une façon d'approprier les nouveaux contours de la paroisse. Elle a eu lieu le 30 août, après le culte sur la colline du Monteiron.

Du côté des activités paroissiales, il est à relever - entre autres - l'éveil de la foi pour les 0-6 ans, le culte de l'enfance pour les 6-9 ans, la formation d'adultes, le marché de Pâques, la soupe du Carême, le festival de pâtes en faveur du centre paroissial et la fête de Noël, ainsi que le catéchisme et le culte de l'Abbaye sur la place du village le dimanche 5 juillet. Pour mémoire, le temple de Lonay accueille les fidèles tous les premiers mercredis du mois à 19h15 pour la prière.

En mars 2014, a eu lieu l'élection du nouveau Conseil paroissial et le culte d'installation a eu lieu en juin à Denges. Le Conseil est composé de :

- Monique Cuendet (Bremblens)
- Jean-Charles Mignot (Denges)
- Ruth Bohner, Sandor Czellar et Janine Loup (Echandens)
- Marie-Noël Genton-Bonzon et Antoine Sordet (Lonay)
- Jean Fiaux et Natsumi Surmely-Kunioka (Préverenges)

M. Christophe Verrey, pasteur, a quitté l'équipe pastorale en juillet. Il restera habiter la cure de Préverenges. Pour le remplacer – à tout le moins partiellement –, Mme Claudine Masson Neal a augmenté son travail de 50% à 80%. Mmes Ira Jaillet et Corinne Méan restent à 100%. Et c'est Mme Noémie Steffen, stagiaire pasteure, qui complète l'équipe.

Il manque donc toujours un 20% pour compléter l'équipe.

Centre paroissial



Pour assurer la pérennité du centre paroissial, la Commune de Lonay le finance, à hauteur de fr. 8'000.- par année, selon décision du Conseil communal. La paroisse contribue à hauteur de fr. 5'000.- par année sur une période allant de 2014 à 2019.

Les rénovations se poursuivent avec le remplacement des fenêtres, l'isolation de la grande salle et le rafraîchissement des WC.

Une discussion a été entamée en 2015 afin de tenter d'établir une convention entre les 8 communes concernées au sujet du financement du Centre paroissial. Elle n'a pour l'heure pas abouti. Historiquement, il faut savoir que le terrain du centre paroissial appartient à l'Etat pour une durée de 100 ans (jusqu'en 2069) que le bâtiment a été financé uniquement par les paroissiens et au travers de dons.

Pour la première fois, le centre paroissial est introduit dans le bilan et figure dans le compte d'exploitation de la paroisse.

Paroisse catholique

La paroisse catholique comprend les communautés de Morges, Apples/Bière et de Préverenges et environs. 31 communes en font partie et ses principaux lieux de cultes sont : l'Eglise de Morges, La Cure, les Chapelles de la Longeraie, de Préverenges, d'Apples ainsi que celle de Bière. Cela représente 14'000 catholiques.

Les communes prennent en charge les frais de culte, l'entretien des lieux de cultes et les investissements du patrimoine de la paroisse, conformément à la convention signée le 21 juin 2010.

Les prêtres de la Paroisse sont les Abbés Guy Jeanmonod, qui coordonne la charge pastorale, et Edgar Imer, curé modérateur.

Comme chaque année, une grande kermesse a été organisée au théâtre de Beausobre, à Morges.

En 2015, suite au renouvellement complet du comité de l'assemblée paroissiale, aucun plan d'investissement futur n'a abouti ; le nouveau comité doit prendre ses marques.

Mme Agassiz, Conseillère municipale, s'est rendue aux assemblées de paroisse pour le budget et les comptes.

Section III : Bâtiments - Voirie - Domaines - Forêts - Parcs, promenades & fontaines - Terrains de sports - Cimetière - Déchèterie

M. Frédéric Gabriel

Appréciation générale

Les principaux sujets qui méritent constamment une attention particulière sont toujours le vieillissement des bâtiments, qui demande de plus en plus de vigilance et d'entretien, et la gestion des déchets.

L'étude du réaménagement de la zone de sport a également représenté un défi important.

Principaux dossiers traités

Les principaux sujets traités en 2015 ont été :

- L'étude liée au réaménagement de la zone du parc ;
- L'évaluation des besoins en locaux administratifs ;
- L'étude de faisabilité pour la création d'une UAPE et d'une cantine scolaire sous le collège des Pressoirs ;
- L'application des règles liées à l'utilisation de la déchèterie.

Bâtiments

Maison de commune

Quelques éléments du mobilier ont été modernisés et une cuisinette a été installée pour le personnel.

Une réflexion, tenant compte des besoins futurs en locaux, a été lancée. Elle se poursuivra en 2016.

Maison des Pressoirs

Durant l'été, des travaux ont été réalisés afin de remplacer la chaudière et installer une nouvelle régulation de ventilation.

Au niveau des aménagements, des améliorations ont également été apportées par l'achat d'un pupitre d'orateur, l'installation de nouveaux projecteurs de théâtre, l'achat de cendriers muraux, l'agencement d'espaces de rangement fermés à clef et la réfection du plancher de la scène. Trente nouvelles tables ont également été achetées, pour les besoins de la cantine principalement.

A l'extérieur du bâtiment, un nouvel espace permettant de stocker les containers a été créé.

Enfin, une borne WiFi a été installée dans la Maison des Pressoirs, permettant à chaque usager des lieux de bénéficier de ce service gratuitement. Les enfants fréquentant la cantine n'ont en principe pas accès au code qui a été distribué à l'ensemble des conseillers communaux.

Il subsiste néanmoins un petit caillou dans la chaussure s'agissant de la gestion de locations, en particulier le nettoyage des locaux après utilisation. Depuis que l'espace est également utilisé pour la cantine scolaire, le concierge du bâtiment ne peut plus assurer systématiquement le lundi matin un contrôle approfondi des lieux après les locations du week-end. Le lundi matin, il est en effet occupé par le nettoyage des locaux sportifs utilisés durant le week-end (lors de tournois par exemple), ceux-ci devant être nettoyés avant l'arrivée des élèves. Il a donc été nécessaire de mieux sensibiliser les locataires à l'importance de restituer des locaux impeccables. Et, lorsque cela s'avère nécessaire, une entreprise spécialisée est également engagée pour intervenir le lundi matin.

PERSPECTIVES D'ACTION

Concrétisation du réaménagement de la zone du Parc

Poursuite de l'étude pour le déplacement du bâtiment de voirie

Développer le projet de création d'une UAPE et d'une cantine sous le collège des Pressoirs

Rachat des parcelles de forêts aux propriétaires privés

Centre sportif – zone du Parc

La 1^{ère} étude a été menée par une équipe AMO (assistante au maître d'ouvrage) pluridisciplinaire.

Le budget octroyé (fr. 300'000.-) a été utilisé dans le cadre du développement d'un avant-projet dans le but de réaliser un appel d'offres en ET (entreprise totale). Celui-ci n'ayant pas abouti, la Municipalité a décidé de poursuivre ce projet de construction par lots séparés, ce qui a nécessité un crédit complémentaire de fr. 155'000.-, accepté par le Conseil communal le 8 décembre 2015.

Le dossier sera consolidé tout début 2016 dans l'optique de demander au Conseil communal un crédit de réalisation.



Halle de sports

Outre l'entretien courant du bâtiment, la halle de sport a fait l'objet d'une étude visant à installer des panneaux photovoltaïques sur son toit dans le cadre du projet global de réaménagement de la zone.

Buvette & vestiaires

Une entreprise spécialisée est intervenue suite à des infiltrations d'eau par le joint séparant la partie dure de la construction de la partie tôle.

Une plainte a été déposée par des voisins mécontents du bruit généré par les activités récréatives organisées en marge des manifestations sportives. Dans la mesure du possible, il sera tenu compte des remarques formulées ; elles seront intégrées dans le projet global de réaménagement des installations sportives.

Terrains de sports

L'entretien des terrains de football et de tennis, assuré en partie par le personnel de voirie et en partie par des entreprises spécialisées, a donné satisfaction, tant aux usagers qu'à la Municipalité.

Bâtiment de la voirie

Le projet de déplacer le bâtiment de voirie afin d'intégrer cette parcelle dans le futur plan de quartier « En Carouge » avait été provisoirement abandonné en raison de l'application très stricte de la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT). Il pourrait reprendre en 2016 suite à l'éventuelle possibilité de compenser la surface de terrain prévue pour la voirie par une autre parcelle. Ce dossier fait partie des perspectives d'action en 2016.



Immeubles de rendement

En fin d'année, suite à l'acceptation du budget par le Conseil communal, la gérance des immeubles sis route des Pressoirs 3, ruelle Merloz 1 et route de Chérard 22, a été confiée à la gérance Emery, déjà en charge du bâtiment de la rue de la Poste 10. Cette option a été privilégiée afin de soulager l'équipe administrative de ce travail fastidieux, mais aussi et surtout afin de professionnaliser la gérance des biens patrimoniaux de la Commune.

Route de la Chérard 22 – vieux collège

De nombreuses tâches administratives ont été effectuées en lien avec la gestion de ce bâtiment : modifications de baux à loyer pour différents motifs, demande de sous-location, décomptes de chauffage, perte de clefs, divers dégâts, problèmes liés à de mauvaises odeurs, contrôle de la chaudière, invasion de fourmis (à Lonay !), etc.

Les locataires du vieux collège ont également été contactés afin de faire part de leur éventuel souhait d'augmenter leurs charges mensuelles afin de s'approcher au plus près de la réalité et ainsi éviter un rattrapage en fin d'année. Certains ont accepté, d'autres non. En tous les cas, la gestion du bâtiment, le paiement des charges et de l'encaissement des loyers seront, dès le 1^{er} janvier 2016, du ressort de la gérance.

Route des Pressoirs 4

Une réflexion a été menée afin d'envisager le changement des fenêtres (pour pallier aux problèmes de moisissures) et le développement d'une mise en passe.

Les derniers travaux liés au rafraîchissement du restaurant ont été effectués (changement de la bâche extérieure, petits travaux sanitaires dans la cuisine et modification du système de ventilation).

Ruelle Merloz 1

Profitant d'un changement de locataire, l'appartement du 1^{er} étage a été partiellement refait (parquets, peintures et émaillage de la baignoire).

Quelques travaux de maintenance ont été nécessaires pour régler la chaudière qui fonctionnait mal.

Poste 10

Au niveau du salon de coiffure, sous la dalle en béton, des tuyaux de chauffage ont provoqué d'importants dégâts d'eau.

Des solutions, permettant de ne pas fermer le salon, ont été trouvées mais ont compliqué et ralenti les travaux d'assainissement et de séchage.

La situation est désormais rétablie, aux frais de l'assurance liée.

L'ascenseur, défectueux, a nécessité une intervention de la maison Schindler pour être remis en état.

Plusieurs actes de vandalisme ont été commis dans le parking et les WC publics. La boulangerie a même été victime d'un cambriolage, perpétré par le sous-sol. Une porte sécurisée remplacera celle qui a été endommagée lors de cet événement.

Bâtiments scolaires

Comme chaque année, une équipe de jeunes gens sont venus soutenir les concierges durant les grandes vacances pour le nettoyage.



Collège des Pressoirs

De nombreux stores ne peuvent plus être actionnés correctement. Des spécialistes sont intervenus pour les réparer, mais le problème est récurrent et vraisemblablement lié à la fragilité de l'installation initiale (stores à l'intérieur d'un double vitrage). Une réflexion sera menée en 2016 afin de tenter de trouver une solution satisfaisante pour tous et financièrement acceptable.

Pour le surplus, comme cela est déjà mentionné plus haut, le système de sonnerie a été modifié pour être plus performant et un nouveau beamer a été acheté pour une des salles de classes.

Il a été nécessaire de remplacer le système de variation de fréquence de l'ascenseur qui était défectueuse.



En outre, un projet visant à mettre en place un système de gestion électrique des portes d'accès (verrouillage automatique) au collège est en cours de réflexion. Des devis ont été demandés à des spécialistes et une décision sera prise dans le courant de l'année 2016.

Enfin, un bureau a été créé pour la Directrice de La Fourmilière afin de répondre aux exigences de l'OAJE en attendant la création d'une UAPE et d'une cantine adaptées aux besoins et aux exigences légales. A ce sujet, le projet a été mis à l'étude et les conclusions de l'étude de faisabilité commandée seront présentées au Conseil communal en 2016.

Collège des Combes

Pour faire suite à l'étude de faisabilité portant sur l'ajout d'un étage, le Bureau de l'Entente a décidé de ne pas entrer en matière pour le collège des Combes, mais de prévoir le rehaussement du collège de Préverenges (étude en 2016).

Quelques améliorations ont été apportées au bâtiment (entretien des installations sanitaires, achat d'un déshumidificateur pour l'abri PC du collège, remplacement du réfrigérateur de la salle des maîtres et des plaques en caoutchouc pour l'entrée).

Domaines

Vignes communales



Un traitement fabriqué par le groupe allemand Bayer, destiné au traitement des vignes, a provoqué d'importants dégâts dans les vignes, notamment sur la parcelle appartenant à la Commune. Une expertise a été effectuée afin d'évaluer les dégâts et une procédure d'indemnisation est en cours.

En attendant, le cépage rouge (Garanoir), planté en 2011, a donné sa troisième récolte en 2015 (3720 kg). Le cépage blanc (Chasselas), planté en 2012, a donné sa 2^{ème} récolte cette année (3255 kg).

Quant au mandat pour la mise en place et l'entretien de la vigne de la Condémine, attribué à M. Jean-Charles Détraz, viticulteur, il a été à nouveau reconduit.

En outre, deux terrains plantés de vignes, appartenant à la Commune, étaient loués à feu M. Jean-François Croisier. Suite à son décès en octobre 2015, son successeur est pressenti pour reprendre les baux à ferme y relatifs. Les démarches administratives liées à cette reprise se concrétiseront en 2016 seulement.

Réserve naturelle du Bomelet

Comme chaque année, un groupe de bénévoles a procédé au nettoyage des étangs et des berges. Des drainages et une tranchée améliorent la parcelle 699 et limitent l'arrivée d'eaux chargées d'engrais dans les étangs. Quelques arbustes indigènes ont été plantés à l'est des étangs.

En partenariat avec la municipalité, décision a été prise d'entreprendre des démarches dans le but de faire officialiser le statut de réserve naturelle par les autorités cantonales.

Forêts communales

Les relations avec M. Furer, nouveau garde forestier, sont bonnes et son travail donne entière satisfaction, dans la continuité de son prédécesseur.

Quant au glissement de terrain du Bois de Faclay, le site est contrôlé régulièrement par une entreprise spécialisée. Aucune évolution n'a été détectée à ce jour. Une indemnité a été versée par le Canton suite aux travaux de sécurisation qui ont été entrepris.

Déchèterie

Déchèterie « En Chaumet »

Depuis le début des travaux de réalisation, des problèmes d'infiltration d'eau n'avaient pas pu être résolus malgré plusieurs interventions de professionnels. Finalement, une entreprise spécialisée est parvenue, dans le courant de l'automne, à empêcher ces infiltrations dans le tableau électrique. Il semble que, désormais, tout fonctionne à satisfaction.

Quant à la porte du sous-sol, qui ne se fermait parfois pas totalement, elle a nécessité deux interventions, la première fois pour enlever un nid de guêpes dans le mécanisme et la seconde pour une réparation qui a permis de régler définitivement le problème.



Le bilan, après une année d'utilisation intercommunale, est plutôt positif sous réserve de quelques incidents mineurs, liés aux changements d'habitudes des utilisateurs.

Décision a été prise de nommer, au 1^{er} janvier 2016, un nouveau responsable de la déchèterie, en la personne de M. Mario Nigro. Celui-ci assurera principalement les services de déchèterie et sera remplacé lors de ses congés de récupération par les autres membres de la voirie selon un tournus prédéfini.



Enfin, quatre ambassadeurs du tri ont soutenu le travail de la voirie en intervenant chaque samedi pour accueillir, guider et renseigner les utilisateurs.

Traitement des déchets

5 procédures disciplinaires ont été ouvertes ; 2 amendes et 3 avertissements ont été prononcés à l'encontre des contrevenants.



Dépôt sauvage devant la déchèterie

Les principaux déchets traités se répartissent ainsi :

Type de déchets	Unité	Destination	2015	2014	2013
Encombrants incinérables	Tonne	Valorsa	1.63	-	10.57
		Goutte	49.14	35.26	14.42
Verre	Tonne	Valorsa	-	-	38.48
		Goutte	128.2	133.7	57.30
Ordures	Tonne	Valorsa	242.5	236.03	230.21

Pour les encombrants et le verre, les chiffres tiennent compte de l'intercommunalité à compter du 1^{er} mars 2014.

Valorsa

L'année 2015 fut marquée par la réflexion cantonale. Un groupe de travail, composé des 8 présidents de Valorsa et du Canton, a lancé une étude sur le fonctionnement des organismes de gestion des déchets. Il en est ressorti que d'Est en Ouest et du Nord au Sud, les 318 communes vaudoises n'ont pas le même niveau de services. Mais dans chaque périmètre, les Présidents ont souligné que la mise en œuvre d'une organisation régionale de collaboration entre les communes sur la gestion des déchets revenait aux dites communes. Dès lors, il a été clairement établi que les structures des périmètres reflétaient la volonté de leurs Communes-actionnaires. Le Canton a entériné cette vision, mais va pousser les périmètres non structurés à offrir un minimum de services. Cette décision sera décrite dans les nouvelles fiches du Plan Cantonal de Gestion des Déchets.

Les exutoires pour les boues de STEP ont été finalement assurés via un contrat avec SAIDEF. Cette usine valdo-fribourgeoise d'incinération possède également un four dédié aux boues, ce qui permet à Valorsa de garantir une filière et des coûts raisonnables aux Communes-actionnaires. Pour la période 2015 à 2019, un tiers des tonnages seront donc acheminés à Posieux.

Ce contrat est un exemple typique de la collaboration entre les périmètres, puisque Valorsa a travaillé avec SADEC (périmètre de gestion de La Côte) pour trouver cette solution. Dans le dossier, Concept régional de taxe au sac « Trier c'est ... valoriser », 5 périmètres sont associés. Ils le gèrent sans entraîner de frais d'une structure supplémentaire. Les citoyennes et les citoyens ont maintenu leur effort de tri, la quantité de déchets restant stable et le taux de fraude, qui a été vérifié systématiquement, est tout à fait satisfaisant. Le décompte final de 2015 se fera en mars 2016. La tendance annoncée d'une rétrocession autour de CHF 360.-/tonne semble se confirmer.

Conformément aux années précédentes, la communication de Valorsa s'est concentrée sur la taxation des déchets et sur la Campagne cantonale en collaboration avec les autres périmètres.

Un autre dossier technique concerne la logistique de TRIDEL. Le Conseil d'administration de l'usine a réaffirmé que la moitié des tonnages incinérés doivent arriver par le rail. Les actionnaires ont repris le dossier de l'acheminement, sachant que l'usine est ouverte depuis janvier 2006, il est temps d'examiner les contrats et les pratiques pour les faire correspondre aux évolutions survenues et à venir.

La thématique des plastiques a été traitée par tous les périmètres. Ensemble, nous avons commandité une étude d'impact. Il s'agissait de sortir des chiffres évaluant les différentes gestions de cette matière, de la réduction au recyclage en passant par la revalorisation thermique. Les résultats ont été mis à disposition des Municipaux. Cette matière multiforme, multicolore et multi-densité n'a pas encore de filière de recyclage digne de ce nom. Avec une usine d'incinération de dernière génération, comme TRIDEL, la valorisation thermique reste l'exutoire technique le plus éco-efficace. Cependant, la pression politique est importante et les périmètres continuent leur recherche sur de potentielles filières locales.

Derrière ces quelques lignes évoquant étude, groupe de travail et loi, près de 25'000 tonnes de déchets ont transité sur le site de Penthaz. Elles ont été recyclées, comme les déchets verts ou le papier. Le verre a été récupéré et stocké, afin d'en garantir un écoulement régulier. Les tonnes de déchets spéciaux ont été triées pour être dûment réduites. Les déchets carnés de l'Ouest du bassin lémanique transitent aussi par VALORSA. Toute une série de tâches pour rassembler, stocker, réduire, trier, récupérer qui participent à l'ensemble des filières de recyclage privées ou publiques.

Tridel

Le capital-actions de Tridel SA est divisé comme suit :

GEDREL SA	VALORSA SA	STRID SA	SADEC SA
4016 actions	3963 actions	1540 actions	1481 actions
36.51%	36.06%	14%	13.46%

MM. Roger Nicolas, Vice-Président (commune de l'Isle), et Jean-Daniel Luthi, membre (commune de Bussigny), tous deux représentants de Valorsa, font partie du Conseil d'administration de Tridel.

La provenance des déchets traités par Tridel se répartit comme suit en 2015 :

PROVENANCE DES DÉCHETS		2015	%	2014	%
Apports GEDREL	to	57'780.23	34.6	58'948.17	37.9
Apports VALORSA	to	31'223.90	18.7	31'680.66	20.4
Apports SADEC	to	12'662.53	7.6	12'208.64	7.9
Apports STRID	to	13'554.21	8.1	9'843.73	6.3
Apports AVERTD	to	33'434.29	20.0	31'543.29	20.3
Autres apports (y.c. apports interusines)	to	18'185.02	11.0	10'827.42	7.0
Apports étrangers	to	0.00	0.0	358.32	0.2
TOTAL	to	166'840.18	100.0	155'410.23	100.0

Et la composition des déchets se présente comme suit :

COMPOSITION DES DÉCHETS		2015	%	2014	%
Déchets ménagers et assimilés (OM)	to	90'527.13	54.2	81'886.87	52.7
Déchets industriels banals (DIB)	to	47'276.63	28.3	45'429.34	29.2
Déchets ménagers encombrants (DME)	to	7'917.01	4.7	6'413.95	4.1
Déchets industriels (DI)	to	288.46	0.2	396.12	0.3
Déchets industriels volumineux (DIV)	to	487.66	0.3	476.44	0.3
Déchets confidentiels (CONF)	to	929.67	0.6	839.17	0.5
Déchets d'hôpitaux et infectieux (HOP)	to	1'018.71	0.6	950.09	0.6
Déchets de STEP (STEP)	to	1'590.89	1.0	976.61	0.6
Déchets de bois (BOIS)	to	16'612.08	10.0	17'926.18	11.6
Autres	to	191.94	0.1	115.46	0.1
TOTAL	to	166'840.18	100.0	155'410.23	100.0

Pour le surplus, tous les chiffres précis relatifs à la gestion de l'année 2015 ne sont pas encore officiellement connus. On peut cependant relever qu'en 2014, 68'000 tonnes de déchets ont été acheminés par le train à l'usine. Les déchets en provenance de l'étranger (Nord de l'Italie) sont en forte diminution.

A fin 2015, 2'830 balles de déchets étaient stockées sur le site de Penthaz, ce qui représentent environ 2'000 tonnes de déchets. Ce stock a été utilisé en 2015 pour augmenter la production d'énergie thermique lors de températures extérieures négatives.

Enfin, la production d'énergie produite grâce aux déchets se présente ainsi :

MOIS	PRODUCTION THERMIQUE		PRODUCTION ÉLECTRIQUE	
	2015	2014	2015	2014
	MWh	MWh	MWh	MWh
Janvier	27'506.80	26'890.90	4'111.07	3'735.67
Février	25'160.60	24'297.50	3'568.82	3'281.78
Mars	25'661.40	27'262.10	3'115.70	3'697.92
Avril	24'759.00	24'051.10	3'894.66	3'554.89
Mai	17'741.80	9'873.40	5'435.04	1'945.96
Juin	10'559.40	13'433.40	3'949.89	8'055.74
Juillet	10'705.80	13'312.40	8'418.76	7'807.77
Août	11'107.00	13'786.50	5'915.80	6'068.11
Septembre	18'138.00	13'837.00	4'485.52	3'002.09
Octobre	29'567.10	21'712.50	5'382.87	3'655.92
Novembre	32'541.90	25'699.60	5'425.28	3'676.43
Décembre	31'735.30	24'936.40	4'719.90	3'618.26
Sous-total	265'184.10	239'092.80	58'423.31	52'100.54
Vente vapeur technique	2'674.60	2'605.10		
Propre consommation	2'883.49	2'671.85	21'510.45	19'332.90
TOTAL	270'742.19	244'369.75	79'933.76	71'433.44

Section IV : Police – Transports publics – Service du feu – Informatique – Police des constructions, salubrité & retrait des clôtures

M. Yves Borremans

Appréciation générale

La sécurité reste une préoccupation importante qui nous a demandé une attention toute particulière.

Concernant les transports publics, la nouvelle équipe de direction des MBC a entrepris une restructuration de l'organisation interne afin de répondre au mieux à la demande des usagers de manière efficiente.

Principaux dossiers traités

Le développement de la commune se poursuit avec l'adoption du plan de quartier « la Gracieuse Sud » en juin 2015 et le dépôt de mise à l'enquête publique du projet fin décembre 2015. En plus d'un centre socio-médical, ce projet comportera 68 nouveaux logements protégés.

Le permis de construire de 34 appartements au Chemin de la Poste a également été délivré en 2015 sur un terrain impatient d'accueillir un si gros projet depuis plusieurs années.

Depuis le début de l'année 2015, la Municipalité a mis à disposition de ces citoyens le Géoportail « Géocommunes ». Ainsi, la population et les professionnels de la construction peuvent obtenir directement toutes les informations cadastrales et souterraines utiles du territoire de la Commune. Cela répond à la Loi sur la Géoinformation (LGéo) qui oblige les instances publiques à laisser la libre diffusion de certaines données, par mesure de transparence.

Enfin, de nombreux actes de vandalisme ont été commis sur le territoire, nécessitant une adaptation des actions de contrôle et un renforcement de la collaboration avec les différents partenaires, en particulier la Police.

Transports publics

La nouvelle équipe de direction a stabilisé l'offre actuelle et a redéfini son évolution planifiée par l'ancienne équipe. Il en résulte un redimensionnement des investissements et l'annulation de l'achat de véhicules, notamment de bus articulés, ainsi que l'engagement de nouveaux chauffeurs.

L'annulation de ces dépenses a entraîné une différence entre le budget et les comptes 2015 de fr. 123'000.- en faveur de la commune.

Depuis 2'15, une étude est en cours pour redéfinir les lignes actuelles qui, à force d'être modifiées, ne répondent plus aux besoins des usages. Ces études se poursuivront en 2016 et 2017 pour une mise en application lors du changement d'horaire de décembre 2017.

PERSPECTIVES D'ACTION

Transports publics –
modifications d'horaires

Etude PPA Carouge

Agrandissement du
Domaine de la Gracieuse

Amélioration des énergies
renouvelables

Suite à la création de la nouvelle commune d'Echichens, un problème dans la répartition financière est apparu. Un seul des 4 villages qui la compose est desservi par les MBC. Par contre, l'entier de la population de la nouvelle commune est pris en compte dans la clef de répartition de la couverture des déficits. Au sein des TPM, Un groupe de travail a été créé pour trouver une solution à ce problème. Son travail débouchera sur un préavis de modification de la convention des TPM qui sera soumis au Conseil communal en juin 2016.

Statistiques de l'évolution de la fréquentation des lignes 702 et 705

Voyageurs/an	Aller					
<u>Ligne</u>	2011	2012	2013	2014	2015	% 14-15
702	485'770	514'780	564'446	552'847	553'976	0.2 %
705	42'026	78'697	116'201	119'084	136'193	14.4 %
Voyageurs/an	Retour					
<u>Ligne</u>	2011	2012	2013	2014	2015	% 14-15
702	519'238	535'334	596'095	603'342	612'283	1.5 %
705	39'280	72'730	112'295	117'893	136'162	15.5 %
Voyageurs/an	TOTAL					
<u>Ligne</u>	2011	2012	2013	2014	2015	% 14-15
702	1'005'008	1'050'114	1'160'541	1'156'189	1'166'035	+ 0.9 %
705	81'306	151'427	228'496	236'977	271'611	+ 14.9 %
	1'086'314	1'201'541	1'389'037	1'393'166	1'438'614	3.3 %

Police

Vandalisme

De nombreux actes de vandalisme sont malheureusement à déplorer. La majorité des protagonistes – certains sont mineurs – a toutefois pu être identifiée par la Gendarmerie qui a mené de nombreux interrogatoires. Les jeunes gens incriminés ont été (ou seront) condamnés pour leurs actes.

Une peine, sous la forme d'un travail d'intérêt général, a été prononcée par la Municipalité pour sanctionner le comportement d'un mineur. Les autres cas, plus graves, relèvent des tribunaux.

Afin de palier à ce problème, la société de sécurité mandatée par la Commune continue d'effectuer des contrôles de manière aléatoire, avec une plus grande fréquence aux dates considérées comme critiques (par ex. nuit du 1^{er} août, nuit d'Halloween, rentrée scolaire).

Si ce constat est préoccupant, il y a également lieu de le nuancer, la collaboration avec les différents acteurs (gendarmerie et société de sécurité en particulier) étant excellente. A n'en pas douter, les périodes à risques sont mieux identifiées et les passages de contrôle préventif portent leurs fruits.



Répartition des coûts de la sécurité

Les différents acteurs en charge de la sécurité à Lonay se répartissent de la manière suivante :

Qui	Missions	Périodes	Lieux	Frais 2015
Police Cantonale	Ensemble des tâches liées à la sécurité prévues par la loi (LOPV)	365j/365j 24h/24h	L'ensemble du territoire communal	401'626 <i>(398'662 en 2014)</i>
Assistant de sécurité Préverenges	Stationnement, patrouilles, enquêtes natu, écoles.	Lu au Ve de 08h00 à 17h00. Occasionnellement le week-end et les nuits	L'ensemble du territoire communal	61'062 <i>(59'442 en 2014)</i>
Juggers sécurité	Surveillance des bâtiments et biens communaux	Nuits de jeudi à dimanche. Occasionnellement, horaires aléatoires	Tous les bâtiments et terrains communaux	26'904 <i>(24'960 en 2014)</i>
Population de Lonay Police population	Diffuser les messages de prévention. Signaler à la police tous délits. Entraide entre voisins lors d'absences.	365j/365j 24h/24h	L'ensemble du territoire communal	

Police-population

Le constat, après une année, est positif. Les informations de la Police à la population se font désormais directement.

Criminalité

Globalement, les statistiques de la Police cantonale vaudoise font ressortir une très nette diminution du nombre de délits commis sur notre commune. Seuls les actes en lien avec le vandalisme précité sont en hausse.

En 2015 nous avons connu une baisse de plus de 31% des atteintes au patrimoine et plus particulièrement de 66% pour les vols par effraction. En comparaison avec la moyenne du district qui est respectivement de -22% pour les atteintes au patrimoine et de -38% pour les vols par effraction, l'augmentation des patrouilles de nos différents partenaires a, visiblement, porté ses fruits et nous espérons que l'identification des auteurs de certains actes de vandalisme entrainera une baisse de ce type de délits dans les années à venir.

Loi / Infractions, y c. tentatives	2015	2014	2013	2012	2011
Total vie et intégrité corporelle (CP art. 111-136)	2	4	5	7	5
Vol, y c. d'importance minimum (sans vol de véhicule) (CP art. 139/172)	28	53	50	65	38
dont vol par effraction	12	36	26	45	22
Dommages à la propriété sans vol (CP art. 144)	20	7	8	11	11
Dommages à la propriété lors de vol	14	41	30	45	27
Violation de domicile lors de vol (CP art. 186)	15	38	33	51	25
Loi sur les stupéfiants (LStup)	18	7	6	11	1

Commission de police

La commission est composée d'un président, M. Yves Borremans, Conseiller municipal, et de deux membres qui sont Mme Irène Agassiz, Conseillère municipale, et M. Philippe Guillemain, Syndic. Sa principale mission consiste à officier comme organe de recours contre les décisions d'amendes d'ordre.

La commission s'est réunie à 5 reprises en 2015 pour traiter 67 cas.

Chiens

Au 31 décembre 2015, 122 chiens (113 en 2014) sont inscrits à la commune de Lonay. Les chiens de races dites « potentiellement dangereuses » sont régulièrement contrôlés par les autorités cantonales. En cas de problème, les particuliers peuvent en référer au vétérinaire cantonal.

Service du feu

SIS Morget

Le SIS MORGET, composé de 29 communes de la région morgienne représentant une population de plus de 52'000 habitants, est fort de 354 sapeurs-pompiers volontaires. Il est composé de 7 organes d'interventions (OI) composés d'un détachement de premiers secours (DPS) de 88 intervenants répartis en 3 sections et d'un détachement d'Appui réparti en 7 sections. Il est amené à intervenir sur ce secteur en cas d'incendies, d'inondations, de dégâts naturels, de petits cas de pollution, de soutien sanitaire et de divers cas particuliers. La section DPS Morges intervient pour des désincarcérations lors d'accidents avec blessé(s) incarcéré(s).

L'année 2015 a permis d'ajuster son organisation, tant dans le secteur opérationnel qu'administratif. Le remplacement du commandant est assuré par le chef DPS pour l'opérationnel et par le quartier-maître pour la partie administrative.

Face à l'accroissement du travail de gestion (administration, instruction) engendré par un nombre important de démissions et d'incorporations (dus en grande partie à une société basée sur la mobilité des personnes) et au manque d'effectifs en journée, une réflexion a été menée afin de déterminer s'il y a lieu d'augmenter l'encadrement permanent pour garantir la pérennité de leurs missions. La charge du chef de la formation a été analysée et il s'avère qu'elle est devenue trop importante pour être assumée par du volontariat ; un poste supplémentaire à 100% comme permanent est à prévoir pour les années à venir. Une demande dans ce sens sera formulée en 2016.

Délégation communale

Les 29 communes membres de cette association sont toutes représentées par un délégué municipal et ils constituent le Conseil intercommunal. Yves Borremans est le Président de la Commission de gestion. Le comité directeur est composé de 7 membres dont le président, Monsieur Roger Burri, municipal à Saint-Prex.

Les responsabilités concernant la défense incendie des communes sont déléguées au SIS Morget. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de consulter le rapport d'activités du SIS Morget.

Les locaux

Caserne de Morges – OI Morges DPS et direction du SIS



Suite à l'annonce du début des travaux en 2017 du projet de Morges Gare-Sud, le déplacement de la caserne actuelle située à l'avenue de Marcelin 2 est devenu inéluctable. Une étude de

faisabilité de l'implantation d'une nouvelle caserne sur un terrain appartenant à la commune de Morges est en cours.

Une pré-analyse a été faite afin de définir les besoins en locaux fonctionnels, adaptés aux besoins d'aujourd'hui, pour l'ensemble de l'OI Morges (Morges et Préverenges) et la direction du SIS.

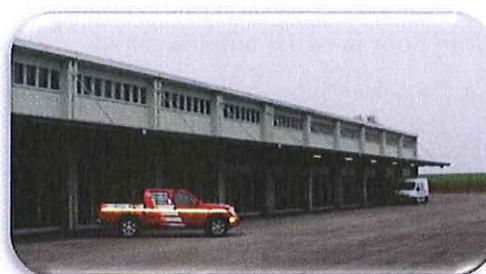
Dans l'attente de cette nouvelle réalisation et suite au déménagement annoncé de la PCI Région Morges (actuellement dans les locaux adjacents à ceux de la direction du SIS), le SIS s'est proposé pour reprendre les dits locaux, ainsi que le local de la PCI, à Marcelin 21, afin de permettre à la section DAP positionnée à Préverenges d'y être logée, la commune désirant récupérer son local.

Une construction provisoire sur les places de parc SUD de la caserne principale est actuellement en consultation auprès de la commune de Morges, ceci afin de permettre d'encaser le matériel de la section DAP OI Morges et des véhicules du SIS actuellement sur des places non protégées au Nord de la caserne.

Avenir des locaux OI Saint-Prex – Ancien arsenal

Suite à l'acquisition en 2014 de l'ancien « arsenal », au chemin Vergognausaz 45, par la commune de Saint-Prex, le SIS a accepté la proposition de réunir en un seul lieu (l'arsenal), le matériel, les véhicules et le personnel de l'OI Saint-Prex actuellement dans 2 locaux (Saint-Prex et Etoy).

La date du déménagement, après transformation, est prévue en 2016. La PCI Région Morges rejoindra également l'arsenal.



Véhicules et matériel



Un véhicule 4x4 tracteur ainsi qu'un véhicule de transport de personnes et matériel équipé d'appareils de protection respiratoire a été remis au SIS par l'Etablissement cantonal d'assurance durant l'année.

Plusieurs transformations ont été effectuées dans les véhicules afin de recevoir du matériel supplémentaires mis à disposition par l'Etablissement cantonal d'assurance.

Le SIS a acquis un véhicule transport de personnes qui est mis à disposition de la totalité des OI en cas de besoin lors d'exercice ou d'interventions.

Interventions

Le SIS MORGET est intervenu à 330 reprises avec efficacité sur l'ensemble du territoire. Année particulièrement calme au niveau des interventions liées aux dégâts naturels, notre région ayant été épargnée. Il est à noter que, comme en 2014, les départs pour feux sont en augmentation (30% des sinistres) sur notre secteur, de feux particulièrement délicats et techniques à combattre qui nécessitent un engagement important de la part des intervenants volontaires.

Quelques chiffres

Les alarmes sont réparties de la façon suivante :

	2014	2015
- Feux	23 %	30 %
- Inondations	20 %	18 %
- Sauvetages	13 %	13 %
- Secours routier	2 %	3 %
- Alarmes automatiques	28 %	23 %
- Pollutions	3 %	3 %
- Divers	11 %	10 %



Feu de garage à Cottens

Ces interventions ont nécessité la participation de **3'038 sapeurs** pour un total de **4'001 heures**.

En raison du nombre élevé d'interventions en journée (43%), le SIS est confronté à un manque d'intervenants pouvant se libérer. De nouvelles pistes doivent être trouvées pour pouvoir garantir l'effectif d'intervenants dans le futur, ce qui est indispensable à l'accomplissement des missions du SIS.

En 2015, le SIS a généré **671 activités planifiées** qui représentent un total de **17'389 heures**.

Police des constructions

Dans le domaine de la construction, l'activité se caractérise par une diminution des demandes de permis de construire avec enquête publique. En fait, beaucoup de demandes ont été formulées en 2015, mais une majorité ne sera déposée qu'en 2016, raison pour laquelle il a été renoncé à produire une statistique à ce sujet. Elle ne serait que peu représentative de la réalité.

La Municipalité a traité 33 demandes dont 13 enquêtes publiques et 20 demandes de dispenses d'enquête publique.

La commission de salubrité s'est réunie à 8 reprises et a contrôlé 30 constructions.

Divers

L'ouverture du magasin Landi la Côte en avril 2015, avec la station-service TopShop, est un ouvrage important pour la zone industrielle de Lonay. Une nouvelle antenne de téléphonie mobile Orange (devenu Salt) a été autorisée début 2015 sur le toit du bâtiment Thermoflex, au bord de l'autoroute, des voies CFF et de la Route de Denges. Les travaux de réalisation commenceront en 2016.

La Municipalité a mandaté la société Solen2 pour établir un bilan énergétique sur son territoire dans le but de trouver des solutions pour économiser de l'énergie, à court, moyen et long terme. Les résultats de cette étude seront connus en 2016.

La fin des travaux des différents chantiers du PALM (cahier des charges des zones) qui définissent le territoire de notre commune va déboucher sur le lancement des études de modification de notre Plan général d'affectation (PGA) et de son règlement (RPGA) et ceci à partir du 2^{ème} semestre de 2016.

Les CFF ont mis à l'enquête publique en 2015 une marche d'embarquement pour la gare de Lonay-Préverenges afin de faciliter l'accès aux trains qui peut se trouver parfois à plus de 50cm de hauteur par rapport au quai. Toutefois, l'association AVACAH qui défend les intérêts des personnes à mobilité réduite a fait recours jusqu'au tribunal cantonal, ce qui a contraint les CFF à abandonner le projet.

Informatique

Outre le remplacement courant, une réflexion a été initiée en 2015 pour changer de système de gestion des données communales. Cette étude porte sur l'outil informatique, mais également sur son système d'hébergement (serveur délocalisé ?). Ce projet donnera ensuite lieu à un préavis qui sera soumis au Conseil communal fin 2016, voire début 2017.

Le portail Géocommunes (<http://lonay.geocommunes.ch/>), accessible depuis janvier 2015, permet désormais à chaque citoyen de consulter les géodonnées de la commune sur un seul et même portail.

Section V : Routes et signalisation – Canalisations – Epuration – PCI

M. Jean-Charles Détraz

Appréciation générale

L'entretien du réseau et le développement des différents projets de réaménagement routier, afin de moderniser et sécuriser notre réseau communal, ont été une préoccupation constante durant toute l'année.

Principaux dossiers traités

Le rapport final de l'étude préliminaire de la RC 80 (route de Denges) a été formellement validé en avril 2015 et la concrétisation de ce projet suit son cours.

Pour faire suite à l'obligation cantonale de revoir, d'un point de vue sécuritaire, le carrefour Pont de la Gracieuse, avenue de Morges et chemin des Vignes, la Municipalité a demandé un crédit de fr. 1'010'000 pour l'aménagement d'un giratoire, entièrement réalisé en 2015, mais dont l'aménagement central est prévu pour le printemps 2016.

Routes & épuration

Route cantonale 80

Pour la Municipalité de Lonay, cette requalification est directement liée à la réalisation du plan de quartier « En Carouge ».

Toutefois, une solution intermédiaire devra être trouvée afin d'améliorer le trafic engendré par l'arrivée du nouveau magasin Landi la Côte.

La Municipalité négocie avec le Canton afin de pouvoir réaliser un passage pour piétons et sécuriser de manière optimale ce « nouveau » carrefour.

Quartier Abbesses-Montaux

Le chantier de mise en séparatif du quartier Abbesses Montaux, ainsi que les aménagements routiers divers et la réhabilitation des collecteurs, a démarré le 17 septembre 2013. Un montant de fr. 4'800'000.- a été octroyé par le Conseil communal en juin 2013 afin de réaliser cet important chantier.

L'ouest du chemin des Abbesses, le chemin des Rossignols et le chemin Derrière la Cure ont été mis en séparatifs en 2013.

PERSPECTIVES D'ACTION

Finalisation de l'étude relative au chemin des Vignes

Maintenance et amélioration du réseau routier

Bouclement des comptes du bassin de rétention

Amélioration du réseau d'évacuation des eaux claires

Poursuite du contrôle du réseau séparatif privé





Le chemin des Pinsons, le chemin de la Riaz et l'est du chemin des Abbesses ont été réalisés en 2014 (réhabilitation des collecteurs, pose d'un nouvel éclairage public et création d'un nouveau trottoir).

L'est du chemin des Abbesses, de la Ciblerie, de Montaux et de Réchoz ont été totalement réalisés en 2015. Le planning des travaux a été très bien respecté et aucun retard n'a été pris durant tout le chantier. Dès lors, les travaux se sont terminés en automne 2015, finalisant ainsi la mise en séparatif du plus gros quartier de villas de la Commune.



La mise en séparatif du chemin du Vaney (préavis no 04/2015) a également été réalisée en 2015.

Giratoire de la Gracieuse – Avenue de Morges

Comme mentionné en préambule, le giratoire de la Gracieuse a été totalement réalisé en 2015, en vue notamment de l'arrivée du nouveau centre médical de la Gracieuse, ainsi que des 64 logements protégés.

L'aménagement de la partie centrale sera confié à un artisan et devrait se réaliser au printemps 2016.

Chemin des Vignes

Suite à la mise à l'enquête de novembre 2013, 5 oppositions ont été traitées dans le courant de l'année 2014 et 4 d'entre elles ont été retirées en 2014, la 5^{ème} en 2015.

La suite des travaux d'étude et de réalisation de ce tronçon a donc repris en 2015 et se poursuivra dans les années à venir.

Entretien courant

De nombreuses ouvertures ont été réalisées par Swisscom et Cablecom afin d'améliorer le réseau mobile sur l'ensemble du territoire et d'amener la fibre optique.

De ce fait, peu d'autres travaux d'entretien ont été réalisés dans le courant de l'année.

Canalisations & épuration

Le débordement de la maraichère du 2 mai 2015 nous a démontré l'importance de l'entretien et du nettoyage des berges du ruisseau de la Maraichère. Cet incident nous a contraints à engager une entreprise afin de contrôler périodiquement l'état des berges du ruisseau, assurant ainsi une sécurité accrue.

Des travaux d'améliorations auront encore lieu courant 2016 avant le bouclage du préavis du bassin de rétention.

Mise en conformité des installations privées

Les contrôles de l'évacuation des eaux claires et usées des privés se poursuivent afin de terminer la mise à jour du dossier.

ERM

Généralités

Sur le plan comptable et financier, le Comité de direction a officiellement informé le Conseil intercommunal qu'il a pris la décision de renoncer à poursuivre les démarches entreprises dans le cadre de la procédure civile relative au préjudice subi par l'ERM suite à l'affaire « Delorme », renonçant ainsi à donner suite à l'Autorisation de procéder délivrée par la Chambre patrimoniale cantonale (Echec de conciliation lors de l'audience de mai 2015).

Dans le domaine du « Réseau des collecteurs et des STREL », hors les travaux d'entretien courants, l'activité des collaboratrices et des collaborateurs de l'ERM a principalement été marquée par diverses campagnes de mesures de débits sur le réseau, le remplacement de tableaux électriques dans diverses STREL et l'établissement de nouveaux préavis relatifs à l'assainissement de divers tronçons du réseau des collecteurs.

Dans le domaine de la « STEP », en complément des travaux d'entretien courants effectués et planifiés tout au long de l'année, le personnel de l'ERM a assuré le suivi des travaux liés aux préavis en cours. Dans le cadre de l'étude de modernisation et d'implantation des futures installations de la STEP, le Comité de direction, la Direction et le personnel technique ont participé aux séances de travail avec les bureaux d'ingénieurs, les représentants de la DGE et les services concernés de la Commune de Morges.

Dans le domaine des « Tâches spéciales », on notera que la campagne de faucardage 2015 a été en léger retrait par rapport à l'année précédente compte tenu d'une saison estivale peu propice à la croissance des plantes aquatiques. Quant au contrôle des citernes, la date butoir du 31.12.2014 pour la mise en conformité des réservoirs enterrés à simple manteau a conduit de nombreux propriétaires, soit à entreprendre les travaux nécessaires, soit à procéder à la mise hors service de ces citernes. Au vu de la charge de travail occasionnée par ces mesures d'amélioration et répercutée sur les entreprises spécialisées, la DGE a accordé un délai supplémentaire au 31 mars 2015 pour que les propriétaires soient en mesure de fournir les justificatifs attestant qu'un mandat a été donné à une entreprise. Passé ce délai, les contrevenants devaient être automatiquement dénoncés à l'autorité judiciaire compétente.

Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal est composé de 35 membres (Pour Lonay : M. Jean-Charles Détraz, délégué fixe, et M. Michel Borboën, délégué « variable » par le Conseil communal).

En 2015, le Conseil intercommunal a tenu quatre assemblées.

Préavis déposés en 2015 et décisions du Conseil intercommunal

En 2015, le Comité de direction de l'ERM a déposé cinq préavis. Le Conseil intercommunal a décidé :

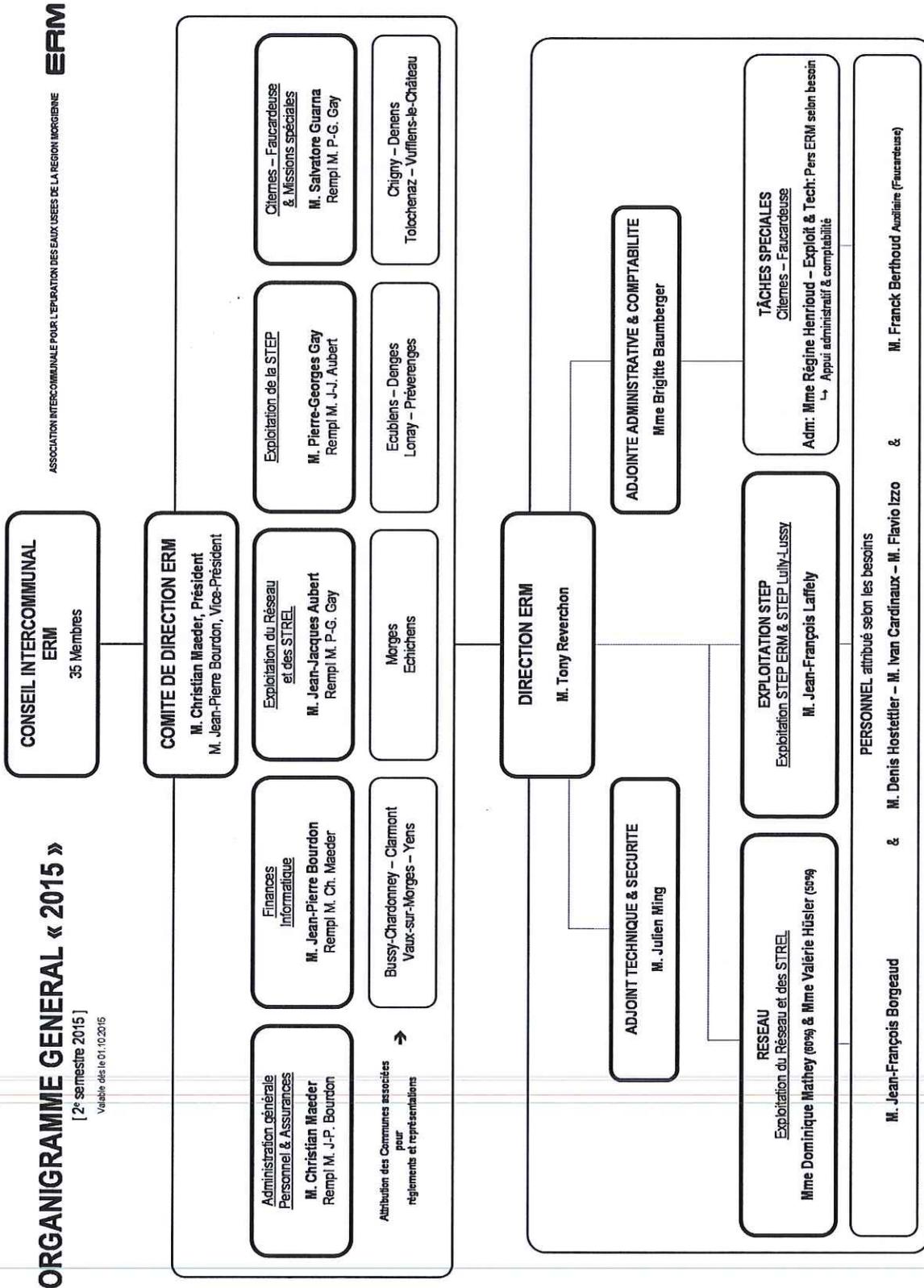
- D'octroyer un crédit de CHF 105'000.-- TTC, pour l'étude en vue de la modernisation et de la mise en conformité de la STEP pour le traitement des micropolluants
- D'octroyer un crédit de CHF 97'000.-- TTC, pour le remplacement du laveur à déchets et du compacteur à vis
- D'octroyer un crédit de CHF 85'000.-- TTC, pour le déplacement du collecteur « Ceinture Est, N° 35 » dans le cadre de l'aménagement de la parcelle N° 294 sur la Commune de Vufflens-le-Château
- D'adopter les comptes et le rapport de gestion 2014
- D'adopter le budget pour l'exercice 2016
- D'octroyer un crédit de CHF 320'000.-- TTC, pour la réhabilitation et la reconstruction du collecteur « Ceinture Nord-Ouest, N° 94 » situé sur la Commune de Préverenges, dans le cadre du planning d'investissement de l'ERM.

Composition du comité de Direction de l'ERM

<u>Président</u>	M. Christian Maeder, Ecublens	Admin. générale, personnel et assurances
<u>Vice-Président</u>	M. Jean-Pierre Bourdon, Yens	Finances et informatique
<u>Membres</u>	M. Jean-Jacques Aubert, Morges	Exploitation du réseau et des STREL
	M. Pierre-Georges Gay, Préverenges	Exploitation de la STEP
	M. Salvatore Guarna, Tolochenaz	Citernes, faucardeuse et missions spéciales.

Le Comité de direction a tenu onze séances ordinaires qui se sont déroulées, comme par le passé, le deuxième mercredi de chaque mois et une séance extraordinaire.

Le rapport complet des activités de l'ERM sera prochainement accessible sur le site de la commune, dans l'espace réservé aux conseillers communaux (<http://www.lonay.ch/administration/conseil-communal/zone-membres>).



Protection civile District de Morges

Objectifs 2015

En 2015, les objectifs de la PCI étaient de **maintenir** un bon niveau d'instruction dans tous les domaines, **respecter** les prescriptions de sécurité, **éviter** tout accident, **augmenter** l'effectif de la cp FIR 1B, **connaître** et savoir utiliser les nouveaux trains d'intervention, **appliquer** les mesures d'hygiène alimentaire en permanence, **assurer** un contrôle rigoureux et régulier dans les constructions régionales, et **obtenir** lors des interventions un taux de présence supérieur à 60% de l'effectif des porteurs de pagers. Ces objectifs ont été pleinement atteints, sauf pour le dernier point cité.

Effectifs & interventions

L'effectif du bataillon est de **672** incorporés, dont **101** porteurs de pager et **571** astreints.

La PCI a été alarmée **12** fois, ce qui représente **301** jours d'intervention pour **98** astreints engagés. Les engagements ont été nombreux et divers :

- Délestage de l'autoroute : gestion de trafic
- Préparation à l'hébergement d'urgence suite à des routes fermées à cause de la neige chassée par une forte bise, plus assurer l'exploitation de la hotline à Gollion
- Montreux, Lausanne : rencontres internationales concernant les négociations sur le nucléaire iranien : sécurisation du trafic dans différents secteurs
- Accident de train de Daillens : appui en matériel, sécurisation de la zone sinistrée
- Inondation d'une villa à Echichens : livraison de sacs de sable
- Débordement du lac de Neuchâtel : assurer l'exploitation de la hotline à Gollion
- Sécheresse, alimentation en eau des alpages du Jura et des Préalpes vaudoises : assurer l'exploitation de la hotline à Gollion

A Lonay, pour la section d'appui, trois chantiers étaient au programme :

- Remise en état de la piste vitae de Lonay
- Consolidation et mise aux normes du chemin de la Gracieuse
- Pose de rigoles «Alpine» au Mont de Bière-Derrière

Objectifs 2016

- Augmenter l'effectif à 105 incorporés
- Entraîner et appliquer les principes de la conduite à tous les échelons
- Préparer et exercer les compagnies à l'intervention
- Atteindre un taux de réponse de 50 %
- Organiser le déménagement de l'office à St-Prex dans un court délai
- Planifier le transfert de tout le matériel de la cp FIR en garantissant l'état opérationnel en permanence

Le rapport complet des activités de la Protection civile est accessible sur le site de la commune, dans l'espace réservé aux conseillers communaux (<http://www.lonay.ch/administration/conseil-communal/zone-membres>).

Conclusions générales

La Municipalité a l'avantage de vous présenter son rapport de gestion et ses comptes dans deux fascicules séparés ce qui devrait en faciliter la lecture.

Elle remercie toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs des différents services ainsi que les Conseillères et Conseillers communaux pour le travail que nous avons pu accomplir ensemble en 2015.

Décisions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Lonay

vu le préavis No 6 / 2016, rapport de la Municipalité au Conseil communal sur sa gestion pendant l'année 2015,
vu le rapport de la Commission de gestion,
attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

1. d'approuver le rapport de gestion 2015 de la Municipalité,
2. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2015.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 9 mai 2016 pour être soumis au Conseil Communal.

Au nom de la Municipalité

Le syndic :

P. Guillemin



La secrétaire municipale :

C. Carrara